BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4041 du Vendredi 19 Mars 2021 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PRESIDENTIELLE 2021

La dernière ligne droite

Militaires, gendarmes et policiers ont voté dans le calme, le mercredi 17 mars, sur toute l'étendue du territoire national. (P.3)

SCRUTIN DE MARS 2021

Le REDHAC émet des réserves

(P4)

TANZANIE

Le Président John Magufuli s'en est allé

(P.7)

PRÉSIDENTIELLE 2021

L'ONG Observatoire libre du Congo appelle à bannir le désordre et à préserver la paix

Jolly Assele Ontounou

(P.2)

EDITORIAL

Après le vote des militaires...

CAREME 2021

Mgr Urbain Ngassongo insiste sur les vertus du dialogue

(P.9)

FOOTBALL

La liste pleine de surprises des Diables-Rouges

(P14)

Les raisons du choix du candidat Denis Sassou Nguesso à l'élection présidentielle du 21 mars 2021

La vie est un choix et un choix bien motivé. Pour ce faire, j'ai pris la décision de soutenir et de me battre pour la candidature de «DSN» à l'élection présidentielle. DSN est mon unique choix et il aura ma voix.

J'ai cru et je continue de croire en l'homme, en raison de la grande capacité d'adaptation en situation d'urgence dont il fait preuve chemin faisant. *«Comparaison n'est pas raison»,* a-t-on souvent dit. Mais il est justifié et possible de rendre cette comparaison raisonnable. Comparativement aux autres Candidats en quête de notoriété et de rayonnement panafricain, Denis Sassou Nguesso, à mon sens, est incomparable et inséparable des Congolais en ce temps-ci.
Il dirige le Pays, la République du Congo, non pas simplement *«par expérience»,* mais surtout *«d'expérience»*. C'est dire qu'il est, à tous égards, un choix judicieux et mérité, voire même réfléchi. D'ailleurs, ne dit-on pas que la vie n'est que choix? Rater ce choix, selon moi, reviendrait à pratiquer une politique à reculons. Ne pas voter Denis Sassou Nguesso par simple caprice ou envie de vouloir changer un Président, c'est non seulement verser dans l'arbitraire du choix, mais surtout glisser vers un type de *«changement qui ne change rien».* On ne peut donc pas suivre quelqu'un que l'on ne connaît.

Les raisons de notre choix sont liées à l'homme et à son œuvre. DSN a fait ses preuves. Denis Sassou Nguesso défend l'idée du désir d'Unité. Il lutte, depuis toujours, contre le *«repli-identitaire»* au Congo. Suivant la ligne directive de sa vocation naturelle d'homme d'Etat, il se propose d'instaurer, avec toute la motivation du monde qu'on lui reconnaît, l'unité nationale, en vue d'installer définitivement une Paix véritable dans notre Pays. Sassou Nguesso tend à être, malgré l'opposition, le Candidat du *«consensus politique»*, car aucun projet de société, à ce jour, ne peut faire l'économie injustifiée de la *«marche vers le développement»*. Pour le dire autrement, aucune critique sérieuse n'a été faite, depuis peu, des projets de société dont il est l'auteur et l'acteur à ce jour. En témoigne la configuration géopolitique de son gouvernement tel qu'il fonctionne dans l'unité et la diversité des coins et recoins du territoire congolais. A trop oublier le bien-faire de Denis Sassou Nguesso, depuis qu'il est aux commandes de ce Pays, on risque de ne rien comprendre à l'unité même qui fait le lit du Congo, et des autres Pays africains, aujourd'hui.
Il me revient, donc, de droit et de devoir, la tâche de le choisir afin de vivre davantage le politique rationnel au cœur d'un *«nous fraternel et fusionnel»* aux aspirations du bonheur individuel et collectif des Congolais.

Jean De Dieu Kourissa

Je me permets de choisir Denis Sassou Nguesso pour suivre la *«trace»* et *«la preuve»* de l'agir ensemble et continuer de faire la preuve de la passion, ou plutôt de l'engagement en un élan vital qui se projette sur un Chef charismatique et soucieux du développement du Congo.

Une fois élu et ce choix fait ou réalisé avec succès et ce, en toute logique et avec raison, on devrait pouvoir accéder effectivement, avec Denis Sassou Nguesso, à la transfiguration du politique au Congo couplée à la métamorphose du social sur des bases économiques et culturelles. Sortir des années noires qui rappellent encore la violence que notre Pays a connue. En sortir par l'éducation de qualité et l'instruction civique affinée. En finir avec la repli-identitaire, aller à la consolidation de l'unité dans la continuité stratégique du progrès moral et technoscientifique. La lutte contre les antivaleurs étant ce qu'il y a de plus urgent.

Au final, Denis Sassou Nguesso est le joyau d'une Nation en quête de prospérité. Il est l'indice par excellence d'une nécessité impérieuse visant à soupçonner la postmodernité au regard de nombreux chantiers qui ont repris vie dans l'ordre normal d'un Pays qui n'a pour souci majeur que la lutte contre la misère des Congolais à tous égards. Cela étant, *«les hommes ne sont pas des dieux, mais il existe en chaque homme une étincelle divine».* Denis Sassou Nguesso en est *«l'exemple vivant»* pour notre Pays, le Congo. Quoi de plus normal. Et comment ne pas voter un tel candidat et se battre pour une victoire éclatante dès le premier tour de la présidentielle de cette année!

Jean De Dieu KOURISSA,
Député.

PRÉSIDENTIELLE 2021

L'ONG Observatoire libre du Congo appelle à bannir le désordre et à préserver la paix

Le premier tour de l'élection présidentielle en République du Congo interviendra le 17 et le 21 mars prochains, respectivement pour les forces de défense et de sécurité et les populations civiles. Prélude à cette échéance majeure, l'Observatoire libre du Congo (OLC), par la voix de son coordonnateur général Jolly Assele Ontounou a accordé une interview à La Semaine Africaine dans laquelle il appelle les différents acteurs politiques à faire preuve de grandeur d'esprit pour que les élections au Congo ne soient pas toujours source de troubles.

C'est quoi l'Observatoire libre du Congo ?
**L'Observatoire libre du Congo est une organisation non gouvernementale reconnue par l'Etat, enregistrée sous le récépissé n°131/016/MID/BZVSG//DDSP/SR. L'OLC regroupe plus de 7 associations apolitiques et certains mouvements d'étudiants.

La campagne comptant pour l'élection présidentielle de 2021 touche à sa fin. Quelle lecture faites-vous des communications des différents candidats ?
**Jusqu'ici, il n'y a encore aucun incident majeur enregistré. La campagne s'est bien déroulée. Tous les candidats ont circulé librement sur toute l'étendue du territoire nationale. Ils ont tenu leurs meetings en salle comme dans les lieux publics. Ils ont exposé aux Congolais, chacun pour ce qui le concerne, leur projet de société. Mais je fustige tout de même les propos violents de certains candidats qui interviennent sur les médias nationaux et internationaux. Propos dans lesquels ils disent ne pas reconnaître les résultats des urnes qui seront proclamés par les institutions habilitées. Pourtant, ce sont ces mêmes institutions qui ont reçu, examiné et validé leur dossier de candidature.

Mais certains candidats se plaignent de ce qu'ils ont voulu organiser un meeting et d'autres ont voulu se rendre à Ouesso, par exemple, mais ils auraient rencontré des entraves… ?
**Toutes ces choses ne sont autres qu'un contre-temps. Qu'il s'agisse de Parfait Kolelas ou de Mathias Dzon. Ce sont probablement des faiblesses d'organisation. Mais ce que nous pouvons retenir de positif, c'est que chaque candidat a droit à au moins 10 militaires pour sa sécurité. Les candidats doivent savoir que le simple fait de déclarer sa candidature à l'élection présidentielle ne fait pas automatiquement d'un candidat président. Ils sont au nombre de 7 candidats. Mais le Congo n'aura pas 7 présidents, mais un seul. L'actuel président américain Joe Biden, par exemple, a dû patienter. Et voici, il a fini par l'emporter dans sa vieillesse.
Il faut que l'on sache que le pays a besoin de paix pour avancer. Quand un candidat reconnait sa défaite, cela permet d'avancer. Mais le contraire fait reculer la démocratie et le pays. Quand il y a la destruction des infrastructures des suites d'une contestation, le pays recule. Aucun président de parti ne pourra ressusciter un membre de son parti décédé. Les perdants doivent apprendre à accepter leur défaite.
C'est aussi, pour moi, l'occasion d'attirer l'attention des autres acteurs qui, plutôt que de poser leurs candidatures, n'ont rien fait. Mais, veulent jouer au trouble-fête. C'est du banditisme politique. Pour revendiquer, il faut avoir quand-même été candidat !

Jolly Assele Ontounou

En quoi est-ce que c'est du banditisme politique alors que le droit de manifester est constitutionnel ?
**Certains politiciens congolais n'ont pas voulu présenter leurs candidatures, alors qu'ils en avaient la possibilité. Mais quand ils voient venir l'élection, ils veulent manifester pour l'empêcher. C'est du banditisme politique.

Comment pressentez-vous l'issue du processus électoral et quel message avez-vous à l'endroit des acteurs politiques?
**J'espère un atterrissage réussi. Pourvu que chaque acteur prenne ses responsabilités. Je continue d'interpeller les uns et les autres à préserver le Congo, notre maison commune. On a beau construire sa maison, elle ne demeurera pas toujours neuve. Mais ce n'est pas parce qu'elle se salit qu'on procédera à sa destruction. Mon appel, c'est que, quelle que soit l'issue de l'élection, il faut bannir le désordre et préserver la paix.

Propos recueillis par Gaule D'AMBERT

SEACOR WORLDWIDE INC. CONGO BRANCH
Succursale de la société
SEACOR WORLDWILDE INC
Ayant son siège social: Etats-Unis d'Amérique
160, Greentree Drive Suite 101, Dover, DE,
US 19904 Delaware,
Adresse de la succursale: Pointe-Noire, Centre-ville, Appartement 501
Résidence NANA, vers la Radio Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2013-B21-00023

Aux termes du Consentement unanime du Conseil d'administration du 1er janvier 2021, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 27 janvier 2021, sous le répertoire n0 033/MN/021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 3 février 2021, sous le n°922, folio 022/24, le Conseil d'administration a décidé de nommer Messieurs Tonci SOKOLOV et Ahmed ALI en qualité de nouveaux Directeurs de la succursale du Congo, en remplacement de Monsieur John MARSHALL.
Dépôt dudit acte a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Conseil d'administration

PRESIDENTIELLE 2021

La dernière ligne droite

Les Congolais sont appelés aux urnes le dimanche 21 mars prochain pour élire le Président de la République. La campagne électorale qui bat son plein s'achève ce vendredi 19 mars, à minuit, sur l'ensemble du territoire national. Au total, 5771 bureaux de vote seront ouverts dans le pays. Le président Denis Sassou-Nguesso brigue un nouveau mandat. Face à lui, six autres candidats d'une opposition très divisée. Mais l'issue de cette présidentielle est sans grand suspense.

Conformément à la nouvelle loi électorale, les agents de la Force publique ont été les premiers citoyens à poser dans les urnes leur bulletin de vote le mercredi 17 mars dernier, pendant que le vote populaire aura lieu le dimanche 21 mars.

Pour faciliter cet acte civique, le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation avait fixé, dans un arrêté publié le 23 février, les lieux d'implantation des bureaux de vote spéciaux sur l'ensemble du territoire national. Au total, 131 bureaux étaient ouverts, dont 30 à Brazzaville.

L'élection anticipée des militaires s'est déroulée dans un contexte marqué par la persistance de la crise sanitaire liée à la pandémie à coronavirus. Le scrutin s'est tenu sans heurts, dans le calme et la sérénité. Les militaires ont voté en uniforme et certains bureaux de vote étaient encore ouverts jusqu'au-delà de 20 heures. Certains candidats n'avaient pas leurs délégués dans les bureaux de vote.

Les six candidats en lice ont repris leur campagne le jeudi 18 mars, après une pause de deux jours, consécutive au vote des militaires. Sur le terrain, la campagne électorale est presque à sens unique. Le candidat de la majorité a presque occupé tous les médias et les espaces-publics.

Une campagne agressive que mènent ses partisans pour le fameux ''coup K.O.'' tant promis. La nuit du 17 au 18 mars, le Boulevard Alfred Raoul était fermé à la circulation par les partisans du candidat Denis Sassou-Nguesso qui montent les tribunes pour le grand meeting de clôture de campagne de ce vendredi.

Malgré quelques effigies çà et là, certains candidats ne sont presque pas visibles sur le terrain pour expliquer leur projet de société aux populations. Quelques affiches sont arrachées par-ci- par-là. Force est de constater que la campagne électorale se déroule dans la diversité, mais dans le calme.

Sur l'ensemble du territoire national et comme à chaque élection, les dysfonctionnements pourraient à nouveau être constatés, malgré les assurances du président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI).

Le sempiternel problème des noms qui manquent sur les listes électeurs, comme si l'opération de révision extraordinaire des listes électorales et de retranchement des noms de ceux qui n'y sont plus, n'aura servi à rien.

Des cartes d'électeur qui ne sont toujours pas distribuées à la majorité de la population.

Les listes non affichées dans les quartiers, les bureaux de vote non encore connus: un ensemble de désagréments qui pourraient désorienter les électeurs.

Mais, la vraie crainte, c'est le coronavirus qui s'est invité dans la campagne. Il y a risque d'une contamination de masse, vu les foules drainées lors des différents meetings des candidats.

Les gens ne portent pas de masque et aucune distanciation physique n'est respectée.

Pourtant, le Comité des experts, après examen de la situation d'ensemble du pays sur les plans épidémiologique et économique, avait insisté sur la nécessité de concilier la gestion prudente et cohérente de la pandémie avec le déroulement des opérations préélectorales et électorales.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP DE TONNERRE

La COPAR est-elle au bord de l'éclatement?

Rien ne va plus au sein de la Convention des partis républicains (COPAR). A la veille de la campagne des présidentielles des 17 et 21 mars prochains, une crêpe s'est formée en son sein. Le Parti républicain et libéral (PRL) d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, le coordonnateur de la plateforme, a porté son soutien à la candidature de Denis Sassou-Nguesso. Alors que son groupement politique a toujours défendu bec et ongles son ancrage à l'opposition.

Les leaders de la COPAR

A en croire le climat actuel qui règne au sein de ce groupement politique, on dirait que la COPAR entend souffler le chaud et le froid.

Constituée par quelques six partis politiques qui se disent de l'opposition, cette plateforme s'était donnée la mission d'assurer une alternance démocratique dans le pays.

Le PRL, principal parti politique du groupement, a donc décidé associer sa voix à celles des autres partis et leaders de l'opposition qui ont décidé de porter leur soutien à la candidature de Denis Sassou-Nguesso. *«Je suis ministre du président Sassou depuis 5 ans. Je lui ai donné ma parole de travailler avec lui et il m'a gardé à ses côtés depuis 5 ans. Pensez-vous que je peux me battre contre lui ? Je refuse de porter le visage hideux de la trahison. Ainsi, au regard des défis de développement à relever dans le département du Pool, nous devons suivre le cours de l'eau, en soutenant le chef de l'Etat...»*, avait-il indiqué à Kinkala, le 26 février dernier.

Et d'ajouter: *«Nous avions établi une alliance, mais nous voulons plutôt que celle-ci puisse continuer à exister afin de maintenir la paix dans le Pool. Elle a été établie grâce au président de la République de qui nous avions sollicité l'implication. Au temps chaud, j'ai vu le désarroi de la population du Pool. Sans la paix, rien ne peut exister et aucun développement ne peut être envisagé».*

Le coordonnateur par intérim de la COPAR, Chris Antoine Walembaud, a salué la décision du président du PRL. *«S'opposer pour s'opposer ne nous emmènera nulle part. Nous l'avions fait pendant 24 ans, aujourd'hui, qu'avons-nous de concret?»*, s'est-il interrogé.

Contrairement à l'élection présidentielle de 2016 où la COPAR avait présenté un candidat en la personne de Michel Mboussi-Ngouari, président du MNLC, elle a finalement décidé pour cette élection de 2021 de ne pas présenter de candidat parce que, semble-t-il, *«aucune unanimité ne s'est dégagée autour des deux candidatures en lice: Bonaventure Boudzika et Chris Walembaud»*, indiquait son coordonnateur par intérim.

Pour lui, *«le souci de la préservation de l'unité fonctionnelle et la cohésion politique de la Convention étant supérieur aux antagonismes circonstanciels et ponctuels et aux ambitions individuelles et dans l'intérêt d'une marche ordonnée et coordonnée de l'ensemble des camarades, nous avons estimé fructueux de ne pas présenter de candidat»,* a précisé Christ Walembaud.

La COPAR qui, pourtant, est un groupement de l'opposition, avait laissé entendre qu'elle attendait la divulgation des projets de société des différents candidats, afin de donner la consigne de vote qui se fera au profit de celui dont le programme se rapprochera le plus de la vision de cohésion et de développement de cette plateforme.

Bien avant, la COPAR avait claqué la porte de l'opposition politique qu'incarne Pascal Tsaty-Mabiala. Ses leaders ont affirmé qu'ils ne voulaient pas cautionner toute approche *«de nivellement et de déni de ses luttes pour l'avènement d'une démocratie consensuelle assise sur une République fraternelle et solidaire»*.

Les partis de la COPAR se sont donc désengagés des conclusions arrêtées autour du chef de file de l'opposition lors de la rencontre du 13 juin 2018. A cette réunion, le PRL, le parti d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes et coordonnateur de la COPAR était absent. A l'origine, le refus de certains leaders de voir ce parti dont le président est membre du Gouvernement, siéger en même temps au sein de cette obédience d'opposition plurielle. Ces leaders se sont appuyés sur l'article 5 de la loi du 7 juillet 2017 portant statut du chef de file de l'opposition.

Une attitude que le président du PRL n'a pas du tout appréciée, d'où le clash. Ce débat avait déjà divisé les quelques responsables des partis présents à la rencontre organisée par Pascal Tsaty-Mabiala, au siège de l'UPADS, à Diata. La majorité s'était prononcée pour le strict respect de la loi, donc pour l'exclusion du PRL.

Justifiant leur désengagement, les partis de la COPAR ont commencé par mettre sur pied un cadre de concertation de l'opposition pour la consolidation de la démocratie. *«Nous avons répondu régulièrement aux appels de travail du chef de file de l'opposition. Fort malheureusement, de ces rencontres initialement prévues pour le travail, dans un esprit de franche camaraderie qui devait animer les partis ayant répondu à ces appels, le milieu s'est transformé en un lieu théâtral où les uns et les autres se règlent des comptes politiciens sur fond émotionnel, assis sur une exploitation fantaisiste des textes de la loi nourrie d'une volonté d'exclusion»*, ont-ils expliqué dans une déclaration.

Pour les partis membres de la COPAR, l'interprétation de l'article 5 de la loi a donné lieu à une attitude assortie de toutes sortes de *«passions émotionnelles qui ont laissé trahir le contenu inamical et hostile de quelques camarades de cette obédience à l'encontre d'autres, laissant de côté les vraies préoccupations qui devaient constituer la toile de fond d'une opposition à la recherche de ses marques»*, ont-ils poursuivi.

A noter que cette déclaration ne portait ni la signature ni ne mentionnait le parti de Michel Mbouissi-Ngouari, ancien candidat à la présidentielle de 2016. Il s'était désolidarisé de ses collègues, membres fondateurs de la COPAR, au milieu de ces tumultes et guerres de leadership.

En réponse aux partis de la COPAR qui s'étaient désolidarisés du chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty-Mabiala, a reconnu leur liberté d'expression: *«Nous leur signifions notre désapprobation de vouloir soulever l'émotion des Congolais en jouant les victimes»*. Il a rappelé que l'opposition n'était pas le pouvoir et que le pouvoir n'était pas l'opposition. *«Est membre de notre bloc politique, tout parti ne participant pas à l'action du Gouvernement sauf en cas de Gouvernement d'Union nationale dont la mise en place est justifiée par le souci de régler toute crise susceptible d'entamer gravement le fonctionnement de l'Etat. Or, à ce jour, notre Gouvernement est l'émanation exclusive du président de la République et les ministres sont solidaires de son action politique».*

Devant cette évidence, la COPAR n'avait eu de choix que de claquer la porte de l'opposition politique et d'évoluer en cavalier solitaire. Déjà, l'ancrage de cette plateforme était boudé au sein de la famille de l'opposition. Avec le choix fait par le PRL de soutenir le candidat du pouvoir, la COPAR dont Nick Fylla est le coordonnateur, pouvait-elle toujours s'afficher comme un groupement de l'opposition? Aujourd'hui en son sein, les langues se délient et les positions sont divergentes. Ce qui pourrait conduire à un éclatement de la plateforme si l'on n'y prend garde.

KAUD

Editorial

Après le vote des militaires...

L'expérience était redoutée, taxée par l'opposition de machine à frauder et entourée de toutes sortes de suspicions. Mais, il faut, à la vérité, dire que le vote anticipé des militaires, une première dans le pays, ne s'est pas trop mal passé. Si de ce qu'on a vu on peut déduire quelque chose, ce quelque chose sera tout sauf une condamnation à ne plus répéter l'expérience.

En tout cas, la première partie de ce vote, le défilé des hommes en kaki dans les bureaux de vote, semble ne pas avoir donné lieu à des débordements. Pas selon les images que nous a montrées la télévision nationale. Ils ont voté dans une discipline relative, sont venus exprimer leur joie devant les caméras, puis sont rentrés sagement dans leurs casernes. Naturellement, ceux qui alertaient sur de possibles fraudes, insistaient plus sur l'après que sur le pendant et l'avant. C'est dans l'acheminement jusqu'aux bureaux de la CONEL, affirmait Guy-Brice Parfait Kolélas, que tout était possible. On verra bien. Les dés sont jetés*, acta est fabula,* nous verrons dimanche soir, à la fin du vote général, ce que cette «innovation» pourrait avoir induit.

Du côté de Denis Sassou-Nguesso, on prône l'esprit zen. On assure que tout a été fait pour que le vote, dans ses deux phases, militaire et civile, se déroule dans la transparence. Soit. Croisons les doigts que tout aille ainsi, dans les mêmes apparences de la normalité. Apparence, parce que nous sommes dans le pays où la triche est un sport national. Et que, d'une manière ou d'une autre, il y aura bien quelqu'un pour trouver à redire. Il serait étonnant que l'opposition joue le fair-play et déclare que tout s'est bien passé.

La couverture de cette première journée de vote a été assez incertaine. Il fallait tendre l'oreille pour entendre la moindre dissonance: un retard des représentants des candidats dans un bureau, le constat de deux présents seulement dans un autre (représentant Denis Sassou-Nguesso et Guy Brice Parfait Kolélas), les mêmes images pour meubler un reportage dans deux bureaux de vote pourtant différents… Pas de quoi influencer l'issue du vote sans doute.

Si le Congo continue de faire montre d'une même sagesse dimanche, dans la compilation des résultats comme dans leur proclamation, cette élection marquera alors un tournant. Sinon, nous continuerons sur la voie des tangages de toujours. Qui font de nous un pays qui n'est pas cité en tête de ceux dont l'expérience démocratique est donnée en modèle.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PRESIDENTIELLE 2021

Le REDHAC émet des réserves

La représentation Congo du Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (REDHAC) a organisé mercredi 18 mars2021, une formation des observateurs électoraux sur la documentation et le reporting des violations des droits humains pour la tenue d'une élection présidentielle juste, équitable et honnête en République du Congo. La formation a eu lieu au siège de la section Congo du REDHAC à Brazzaville. Sous l'encadrement des observateurs a été assurée par Mme Maximilienne Ngo Mbe, directrice exécutive du REDHAC.

La tribune pendant les travaux

L'Objectif visé était de renforcer les capacités des défenseurs des violations des droits humains pendant le processus électoral. Vingt défenseurs (femmes et hommes) ont été formés pour l'observation du processus électoral. A l'issu de de cette session, le REDHAC a exprimé sa préoccupation quant à la tenue d'une élection présidentielle juste, équitable et honnête. Il est constaté que le processus de révision des listes électorales engagé n'a pas permis de mettre fin à certaines irrégularités. Ces listes sont identiques à celles datant de plusieurs décennies sans changement. Cette situation n'est pas de nature à garantir la maitrise effective du corps électoral.

En prenant la décision de procéder au vote anticipé de la force publique, le Gouvernement n'a pas rassuré l'opinion sur les conditions d'observation de ce scrutin spécial, ainsi que sur les précautions prises pour éviter que ces personnes ne puissent plus figurer sur les listes électorales au scrutin du 21 mars 2021.

Le maintien du couvre-feu pose aussi la question de la marge de manœuvre laissée aux observateurs indépendants pour les opérations de dépouillement, lorsqu'on sait que cela va au-delà de l'heure prévue pour le couvre-feu. Le REDHAC est également inquiet des menaces et des représailles à l'encontre des défenseurs des droits humains, des journalistes et des acteurs de la société civile.

Au regard de ces dérives, le REDHAC a émis des réserves sur la tenue d'une élection présidentielle transparente, juste et équitable.

P. B.

PRESIDENTIELLE 2021

Le Rassemblement Citoyen (RC) à la rencontre des femmes de Bacongo

Dans le but de soutenir plus efficacement le candidat de la majorité présidentielle, le Rassemblement Citoyen (RC) s'est rendu mardi 15 mars 2021 à l'espace culturel Sony Labou Tansi de Bacongo pour inviter les femmes de cet arrondissement à voter massivement Denis Sassou-Nguesso à la présidentielle de ce 21 mars 2021.

Alphonse Claude N'Silou

Le ministre d'Etat, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, Alphonse Claude N'Silou, président du parti accompagné d'une délégation de membres de son bureau et de son comité, a pris la parole et lancé un appel aux mamans et aux femmes de l'arrondissement 2 Bacongo. Un seul candidat rassurant et expérimenté: Denis Sassou-Nguesso, a-t-il martelé. Dans son discours, il a tenu à expliciter les raisons de ce choix, pour lui évident: *«J'ai voulu échanger avec les femmes, car j'ai été élevé par une femme et qu'elles sont dynamiques et très importantes. Au Congo, les élections doivent être un moment de fête et non de troubles ou de désordre. Tenons compte de l'ancienneté de notre candidat pour notre choix». Afin de voter librement et tranquillement pour le candidat maîtrisant les problèmes qui minent la société congolaise et capable d'y apporter au fur et à mesure des solutions. Choisissons tous l'unique, le vrai bâtisseur infatigable».*

Pendant la rencontre

A la fin de son propos, le ministre d'Etat a laissé le micro aux femmes pour exprimer leurs doléances. Et ensuite, il a repris la parole en promettant qu'avec le futur Président, un changement favorable sera possible.

Germanie BANTSIMBA
(Stagiaire)

2e CIRCONSCRIPTION DE POTO-POTO

Charlotte Opimbat appelle à la mobilisation générale

La directrice locale de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso dans la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto, Charlotte Opimbat, qui mène une campagne de proximité, a effectué le 11 Mars dernier des descentes dans les cellules du PCT du quartier 333. Objectif, mobiliser les membres pour élire dès le premier tour le candidat de la majorité.

Charlotte Opimbat

«Nous avons procédé à une visite des militants qui composent les cellules. Le message est celui de voter notre candidat Denis Sassou-Nguesso le 21 Mars parce qu'il est le meilleur. Je pense que la population comprend bien, elle l'a presque choisi et nous sommes satisfaits. Notre stratégie est bien comprise», a déclaré Charlotte Opimbat.

«Renseignez-vous déjà sur les centres de bureaux de vote. Vous êtes directrice ou directeur de campagne dans vos cellules respectives. Le 21 mars vous devez être accompagnés d'autres électeurs. Denis Sassou-Nguesso est le candidat de la paix, car sans la paix, nous ne pouvons rien. Nous avons intérêt à préserver cette paix, chèrement acquise», a martelé Charlotte Opimbat.

Son message a donné un certain dynamisme aux responsables des différentes cellules visitées. La secrétaire à l'organisation et à la mobilisation de la cellule 24 du PCT, Madame Sophie Mvoumath, a indiqué que l'heure est grave, elle n'est plus aux longs discours: *«Notre cellule est prête, elle votera le président Denis Sassou-Nguesso à 100%. Dimanche 21 mars, dès 12 heures. Nous aurons déjà clôturé».*

Notons que la directrice de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso, dans la deuxième circonscription de Poto-Poto, Charlotte Opimbat a organisé dimanche 14 mars, à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, une messe d'action de grâce à laquelle les femmes ont été conviées.

Pascal AZAD DOKO

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Des femmes de Ouenzé sensibilisées aux enjeux du scrutin de mars 2021

En rapport avec la Journée internationale de la femme, le directeur local de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso, dans la deuxième circonscription électorale de Ouenzé (arrondissement 5 de Brazzaville), Daniel Illoye Gouya «Tsindzel», qui est également président du comité PCT (Parti congolais du travail) de Ouenzé, a organisé une rencontre citoyenne avec les militants de ce parti de sa circonscription pour les sensibiliser sur les enjeux du scrutin du 21 mars prochain. Et leur expliquer les stratégies à mener en vue d'une campagne de proximité.

«Dans ce contexte si particulier, marqué par la crise financière couplée à la pandémie de COVID-19, permettez-moi de vous rappeler que se tiendra les 17 et 21 mars prochains, le premier tour de l'élection présidentielle dans notre pays. Cet événement majeur ne saurait constituer un obstacle à cette tradition qui consacre l'honneur fait à la femme», a expliqué l'orateur.

Cette rencontre a concerné essentiellement les femmes des quartiers 52, 53 et 55. Elle a permis à Daniel Illoye Gouya de donner des directives pour une campagne électorale apaisée. «Il s'agit, avant tout, de vous honorer, à l'occasion de cette grande fête du 8 mars, fête pour laquelle, nous avons réservé, au nom de notre candidat, des kits relatifs à sa campagne électorale. Enfin, il est aussi question de vous convier à donner le meilleur de vous-mêmes, pour qu'ensemble, nous nous mettions, dès à présent, au travail», a-t-il expliqué. «Que tous ceux qui sont impliqués dans la campagne puissent mettre à contribution toutes les parcelles des quartiers 52, 53 et 55, dans le seul but de garantir, dès le premier tour, une écrasante victoire à notre champion. Dans le cadre de cette élection, vous serez nos porte-paroles auprès de vos enfants, vos maris et surtout, au sein de vos familles respectives!», a-t-il lancé.

Pascal AZAD DOKO

PRESIDENTIELLE 2021

Rencontre citoyenne avec Mme Sassou-Nguesso à Pointe-Noire

A l'initiative de Jean-François Kando, le député-maire de la ville de Pointe-Noire, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, l'épouse du candidat-président, a entretenu un échantillon de citoyens ressortissant des dix départements du Congo et résidant à Pointe-Noire. Cette rencontre citoyenne qui a eu lieu le 11 mars 2021 avait pour objectifs, d'une part de susciter leur adhésion à la candidature du Président, et d'autre part de cultiver les valeurs de paix.

Mme Sassou-Nguesso à la rencontre des populations de Pointe-Noire

C'est dans une ambiance de fraternité et de joie que l'épouse du candidat Denis Sassou N'guesso a échangé à la résidence du maire de la ville de Pointe-Noire, avec des citoyens ressortissants des dix départements du Congo et vivant dans la capitale économique. Cette rencontre s'est déroulée dans une ambiance de joie et de fraternité citoyenne avait un triple objectif. D'abord susciter l'engagement à soutenir le candidat Denis Sassou-Nguesso. Ensuite cultiver la valeur de paix pendant et après les élections. Et ensuite, mobiliser les populations vivant dans chaque quartier et en âge de voter, à accomplir leurs devoirs le 21 mars 2021. Il s'est agi de faire en sorte que les ressortissants des différents départements, ethnies et communautés regroupées à Pointe-Noire, soient des ambassadeurs de paix au sein de leurs groupes respectifs.

Mme Antoinette Sassou-Nguesso s'est réjouie pour cette initiative de l'honorable Jean-François Kando, député maire de la ville de Pointe-Noire. Une première, tout à fait originale dans cette ville cosmopolite, où jusque-là les originaires de tous les départements du Congo vivent en paix, sans heurts claniques. A tour de rôle, les représentants de ces départements ont pris la parole, pour afficher leur adhésion à l'adresse de Mme l'épouse du Président candidat.

La démarche d'Antoinette Denis Sassou-Nguesso visait à porter le plus loin possible le message de paix et de concorde partagé par tous les partis politiques sans exception. C'est ainsi en plus de la rencontre de Pointe-Noire, elle s'était rendue le 12 mars 2021 à Yanga, dans le district de Madingo-Kaye. Où la population a répondu favorablement à cette rencontre et promis une victoire éclatante au candidat Sassou-Nguesso

Antoinette Denis Sassou-Nguesso s'était surtout adressé aux jeunes, car la jeunesse est souvent victime de la manipulation. Elle les a encouragés à répandre à leur compte les valeurs de paix et d'engagement pour le développement du Congo, tout en allant massivement exprimer leur droit civique. Car chacun ou chacune a la mission de jouer le rôle de mobilisateur pour encourager ses parents, amis et connaissances à aller au vote le 21 mars.

L'épouse du candidat Denis Sassou-Nguesso a donné des vivres et des outils scolaires aux élèves de l'école primaire de Yanga. Et à cette occasion elle a participé également à un planting d'arbres dans l'enceinte de l'école, et fini son séjour par la visite des bâtiments où seront logés les enseignants de l'école de Yanga.

Madocie Déogratias MONGO

PCT

La sensibilisation des électeurs, au centre de la circonscription de Mongo-Mpoukou

Quelques jours après l'ouverture de la campagne à Pointe-Noire, les partis de la majorité présidentielle s'activent pour continuer à sensibiliser les électeurs et défendre le candidat Denis Sassou-N'guessou. C'est dans cette logique que le député Jean-François Kando, directeur local de campagne et son équipe, a rencontré les militants pour une sensibilisation approfondie. La rencontre a eu lieu le 10 mars 2021, au centre social de Faubourg. Les partisans ont répondu massivement à l'appel de leur député.

Les officiels

Les amis de Jean-François Kando.

Élu à la tête de la circonscription unique Mongo-Mpoukou, Jean-François Kando bénéficie jusqu'ici du soutien sans faille de la population. En tant que directeur local de campagne dans sa conscription, le député et son adjoint Dominique Obambi ont pensé d'abord à une stratégie visant à former les militants qui iraient ensuite sensibiliser les électeurs dans chaque parcelle de la circonscription. Pour eux, c'est aussi un moyen d'atteindre leur objectif et surtout de marquer le soutien inconditionnel qu'elle compte apporter à leur candidat, le président Denis Sassou-Nguesso.

Le but de cette formation est d'aller sur le terrain, discuter avec les électeurs, et surtout de mobiliser. Pendant les dix jours de cette campagne, leur équipe ira travailler par bloc, pour le candidat Denis Sassou-Nguesso.

Sur le terrain, le premier travail est que les militants soient en harmonie avec les populations dans les parcelles ou dans leurs lieux de travail. Ensuite sortir une fiche où les militants vont enregistrer les noms et prénoms des personnes dans la parcelle. Cela va se dérouler dans le respect des mesures barrières que le gouvernement a édictées, assure le directeur de campagne à Mongo-Mpoukou, qui rêve d'une circonscription forte, en mouvement et surtout dans la paix afin d'atteindre les bons résultats escomptés.

Pour Jean-François Kando qui a exhorté et conseillé les militants sur cette stratégie où ils devraient être courageux sur le terrain et avoir des mots de conviction afin d'amener les électeurs à faire le bon choix et savoir aussi défendre leur candidat. Et surtout, éviter des querelles inutiles si, dans une parcelle, l'accueil n'est pas celui escompté.

«Nous sommes venus travailler avec nos cellules de mobilisation des électeurs. Dans notre stratégie, il s'agira d'envoyer dans chaque bloc le nombre des militants qui vont aller compter les électeurs dans les parcelles. Nous venons de faire un petit séminaire sur le module sur place afin de capter les électeurs. On peut considérer que le président Denis Sassou-Nguesso regarde ce que nous venons de faire ; c'est juste un échantillon qui a un avantage concurrentiel de quelques militants qui vont déjà, très tôt le matin du 21 mars 2021, voter pour lui», a dit Jean-François Kando.

M.D.M.

Coup d'oeil en biais

L'Eglise catholique écartée du scrutin présidentiel

L'Eglise catholique au Congo avait promis de déployer environ 4000 observateurs à travers le pays lors du scrutin présidentiel du 21 mars prochain. Mais, l'organisme public en charge de les accréditer a décliné l'offre de l'épiscopat, ''en l'absence du récépissé de fonctionnement du ministère de l'Intérieur'', lit-on dans la réponse adressée par le coordonnateur de l'Observation des élections au Congo, Marius Mouambénga, au président de la Conférence épiscopale.

Une jeune fille interpellée pour port illégal d'un uniforme

Une jeune fille a cru bon de s'exhiber sur un réseau social avec un uniforme de la Force publique congolaise. Elle a même arboré des galons de colonel. Mal lui en a pris, car elle a été interpellée pour port illégal d'un uniforme. Le propriétaire de l'uniforme, qui serait son oncle, un militaire qui lui aurait prêté l'uniforme et les galons, est lui aussi en détention disciplinaire, selon un confrère.

Des sociétés minières en colère menacent le Congo de poursuites

Trois sociétés minières liées à des intérêts australiens ne décolèrent pas contre le Gouvernement congolais qui leur a retiré en novembre 2020 des permis d'exploitation de trois gisements de fer dans le nord du pays, pour les attribuer le 16 mars dernier au Chinois Sangha Mining Development. Selon RFI, les sociétés éconduites menaceraient le Congo ''de poursuites et réclament des milliards de dollars de dédommagement. L'affaire pourrait conduire Brazzaville devant un tribunal d'arbitrage londonien''. Pour l'heure, les autorités congolaises proches du dossier ne semblent pas préoccupées par les menaces de poursuites ni les demandes de dédommagement.

Un délégué de candidat terriblement menaçant!

Certains Congolais n'en reviennent pas. Dans une localité du pays où il tenait meeting pour son candidat à l'élection présidentielle du 21 mars prochain, une autorité du pays a proféré de sévères mises en garde à ciel ouvert contre des personnes facilement identifiables qui, selon lui, osent défier leur *«père»* qui serait vraisemblablement le président sortant Denis Sassou-Nguesso, si l'on en croit l'interprétation faite par d'aucuns de ces propos. On se passe et se repasse la video du meeting sur les réseaux sociaux. La réaction du directeur de campagne du supposé candidat visé ne s'est pas faite attendre. *« (...) La paternité tant revendiquée par le candidat Denis Sassou-Nguesso n'est qu'une symbolique bantou qui ne doit pas occulter la véritable et naturelle filiation biologique reconnue de ceux-ci»*, a-t-il écrit dans un communiqué publié le 16 mars dernier, tout en interpellant les autorités habilitées afin qu'elles dénoncent ce qu'il qualifie de *«propos grégaire».*

En prévision de...le boulevard Alfred Raoul fermé momentanément

Le candidat Denis Sassou-Nguesso, président sortant de la République, tiendra un méga-meeting vendredi 19 mars 2021 au boulevard général Alfred Raoul à Brazzaville, à l'occasion de la dernière journée de la campagne électorale qui avait démarré tambour battant pour lui. Des ouvriers sont en train d'y installer des tribunes. Les usagers ont constaté depuis la nuit du mercredi 17 mars que cette voie, la plus large de la capitale, est interdite à la circulation automibile. Cela suscite des interrogations chez bon nombre d'usagers, et les automobilistes sont en grogne.

L'administration publique est entrée dans la danse

Certaines administrations publiques ont surpris en s'affichant en faveur d'un candidat à l'élection présidentielle à venir. C'est ainsi qu'au-dessus du portail d'entrée d'un hôpital de Brazzaville était accrochée une banderôle indiquant le soutien du personnel à un candidat. La banderôle a été vite enlevée. C'est le même message qu'a fait passer aux passants une grosse entreprise du pays dans le périmètre de son siège au centre-ville de la capitale. Le plaisir de décrocher librement une affiche partisane, voilà un gain avéré de de l'ère démocratique!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

MEDIAS NUMÉRIQUES

Renforcer les compétences des jeunes en blog

La représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) au Congo, Micaela Marques De Sousa, a remis vendredi 12 mars 2021 des certificats à 20 jeunes bloggeurs ayant suivi une formation d'un mois sur le blogging. Cette formation visait à offrir aux jeunes des espaces en ligne sûrs pour apprendre, partager leurs points de vue et participer à des discussions globales ainsi qu'à promouvoir une utilisation sûre et responsable des outils numériques à travers le concept de citoyenneté numérique. Cette formation a été organisée par l'UNICEF en collaboration avec l'Association des scouts et guides du Congo (ASGC).

Pendant la remise d'un certificat à un jeune

La formation s'est faite en trois phases. La première a concerné la préparation des 5 jeunes par le staff de l'UNICEF. Ces jeunes ont joué le rôle de facilitateurs/coachs. La seconde a été la formation des 15 jeunes bloggeurs issus du concours sur les réseaux sociaux, les jeunes photographes ainsi que les jeunes sensibilisateurs sur la COVID-19 et la troisième concernera le suivi des progrès des nouveaux bloggeurs. Les 20 jeunes formés seront suivis pendant six mois en produisant à chacun un article par mois.

Pendant la formation, les jeunes ont écrit sur des sujets comme: *«Coronavirus au Congo: Mythe ou réalité?»*, *«Discrimination scolaire de l'enfant sourd ou malentendant au Congo», «L'égalité des sexes»*, etc. Ils ont aussi appris la préparation d'un bon billet de blog, la méthodologie, l'éthique, la photographie, la création des contenus digitaux, le droit à l'image et à la protection des identités des victimes surtout adolescentes et la protection des données en ligne, etc.

Micaela Marques De Sousa posant avec les jeunes bloggeurs

Jean Junior Niyonkuru, formateur, a donné les différentes étapes de la formation: *«Nous nous sommes focalisés sur la rédaction des articles dans un blog en soulignant l'éthique et le respect des droits des personnes sur lesquelles on écrit ou bien les droits des rédacteurs eux-mêmes»*, a-t-il dit.

Emmanuel Mouyamna'Kani a au nom de tous les participants, remercié l'UNICEF et les facilitateurs. *«Cette formation nous a permis de comprendre et d'approfondir nos connaissances sur l'art et le respect des règles du blogging et surtout comprendre les enjeux et défis du blogging. Nous avons acquis les compétences nécessaires susceptibles de booster ce domaine»*, a-t-il indiqué.

Remerciant les jeunes ayant participé à cette session, Micaela Marques De Sousa s'est réjouie d'une formation qui: *«aidera à contribuer à la réalisation des droits des enfants. Vous deviendrez les agents, les acteurs, les ambassadeurs de l'information respectueuse et éthique. La formation que vous avez eue vous aidera aussi à utiliser les plateformes de l'UNICEF. La responsabilité, l'éthique et le respect doivent être pris en compte»*, a-t-elle souligné.

Le programme de formation de l'UNICEF offre aux jeunes la possibilité de développer leurs compétences en rédaction, en recherche, en pensée critique, en travail d'équipe et en gestion du temps et leur permet de se connecter à d'autres jeunes engagés pour un dialogue passionnant.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Que faire pour booster la production et améliorer les conditions de vie des acteurs agricoles?

Annette Aloki, Makoua (Cuvette)

GOUVERNANCE

Des progrès significatifs dans la transparence, mais encore des efforts à faire

Un atelier national de sensibilisation des conclusions du conseil d'administration international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), sur la seconde validation de la République du Congo a eu lieu mardi 2 mars dernier à Brazzaville, sous la supervision de Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité ITIE Congo. *«Validation de la République du Congo: 2e et 3e validation»* a été le thème de cette rencontre.

Florent Michel Okoko répondant aux préoccupations des participants

Plusieurs autres sous-thèmes ont été développés à cette occasion. Entre autres: l'ITIE et sa mise en œuvre en République du Congo, par Lecas Atondi Monmondjo; la procédure de validation de la mise en œuvre de l'ITIE, Perrys Moyikoli; les mesures correctives de la décision du conseil d'administration international de l'ITIE par Jean-Claude Moutou; le projet de mise en œuvre du régistre des bénéficiaires effectifs, par Abel Nguegna et l'évolution de la norme par Florent Michel Okoko.

A l'issue de la seconde évaluation, le conseil d'administration international de l'ITIE a félicité le Gouvernement et le groupe multipartite (Comité national ITIE) pour les progrès enregistrés dans l'amélioration de la transparence des informations sur les licences des ventes de pétrole brut, des transactions liées aux entreprises d'Etat et de la contribution du secteur extractif à l'économie nationale.

Au-delà de l'amélioration de la fiabilité de ses divulgations ITIE, le Congo a aussi été apprécié favorablement du fait d'étendre la mise en œuvre de l'ITIE au secteur forestier.

Mais, le conseil d'administration international reconnait qu'il reste quelques lacunes dans les divulgations relatives aux entreprises d'Etat, notamment l'analyse des règles et pratiques liées aux relations financières au sein du Groupe Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Les séminaristes

Dans le cadre d'une 3e évaluation qui commencera le 11 mars 2022, le Congo est tenu de prendre des mesures comme: garantir l'existence d'un environnement propice à la participation de la société civile et des médias qui participent substantiellement à l'ITIE; veiller à ce que chaque collège soit représenté de manière adéquate au sein du groupe multipartite avec des procédures de nomination ouvertes, transparentes, garantissant que les membres du groupe multipartite sont issus de la société civile, des entreprises et du Gouvernement; veiller à ce qu'une description des critères techniques et financiers évalués lors des transferts de licences dans le secteur minier, pétrolier et gazier soit publiée; garantir la divulgation publique des règles et pratiques courantes qui régissent les relations financières entre le Gouvernement et les entreprises d'Etat, ainsi que la divulgation des transferts, des bénéfices non répartis, des réinvestissements et financements des tiers liés aux joint-ventures de l'Etat; veiller à divulguer publiquement le fondement juridique ou contractuel pour les dépenses sociales obligatoires; conduire un examen exhaustif de toutes les dépenses financées par des revenus extractifs non transférés au Trésor; veiller à ce que les divulgations du Gouvernement et des entreprises soient compréhensibles, activement promues et accessibles au public et à ce qu'elles contribuent au débat public.

Marcellin MOUZITA

INFRASTRUCTURES

Améliorer la pêche maritime et sa gestion durable

En vue d'accroître la production de la pêche maritime et perfectionner la gestion de son environnement, un projet dit *«Amélioration des conditions d'exercice de la pêche maritime et la durabilité de sa gestion au Congo»* a été initié par le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ce projet bénéficie, entre autres, de l'appui de l'Union européenne, de l'Agence française de développement (AFD) et du Port autonome de Pointe-Noire. Son comité de pilotage s'est réuni en session inaugurale le 9 mars 2021 à Pointe-Noire, pour examiner les documents permettant de le rendre effectivement opérationnel.

Photo de famille après le comité de pilotage

Le projet d'amélioration des conditions d'exercice de la pêche maritime et la durabilité de sa gestion au Congo consiste à mettre en place un cadre juridique approprié de la pratique de la pêche maritime au Congo, afin de garantir une exploitation durable des ressources halieutiques, dans un environnement adéquat. Ainsi peut-on résumer le but de ce projet qui, de manière spécifique voudrait atteindre quatre principaux objectifs.

Il s'agit notamment d'améliorer la gestion du futur port de pêche industrielle à construire, intégrer la pêche artisanale dans l'économie nationale, assurer le suivi, le contrôle et la surveillance de la flotte nationale, et enfin, suivre l'évolution des pêches à travers les statistiques de collecte et l'analyse des données scientifiques en vue d'en assurer la durabilité.

Le comité de pilotage de ce projet a été présidé par M. Michel Elenga directeur de cabinet du ministre d'Etat Henri Djombo l'Agriculture, de la pêche et de l'élevage. Les membres de ce comité ont au cours de leurs travaux déterminé les différentes composantes de ce projet définis comme suit: les infrastructures à mettre en place, la gestion du futur port de pêche maritime industrielle et artisanale, le contrôle et la surveillance des pêches, le suivi scientifique et la tenue des statistiques; ainsi que la gestion et coordination de l'ensemble du projet dont la durée est de 42 mois.

Une fois mis en place et réellement effectif, ce projet permettra au Congo de disposer d'un arsenal juridique et réglementaire complet en matière de pêche maritime, tandis que le port de Pointe-Noire bénéficiera d'infrastructures appropriées et performantes. Pour sa part, l'administration des pêches aura les capacités de contrôle et d'inspection renforcées, lui permettant d'exercer efficacement ses missions régaliennes, a expliqué Michel Elenga .

On retiendra pour mémoire, que le Projet d'amélioration des conditions d'exercice de la pêche maritime et la durabilité de sa gestion au Congo est une composante du programme d'extension des infrastructures du Port autonome de Pointe-Noire. Il est financé par l'AFD, sur un concours de prêt consenti l'Union européenne à plus de 19 milliards de FCFA a dit Mme Camille Pubill chargée de la coopération forêt et environnement à la délégation de l'UE au Congo. La diplomate qui représentait cette institution lors de la session inaugurale de ce comité de pilotage a précisé que 3 milliards de FCFA sont dédiés à la composante visant l'amélioration de la gestion des ressources halieutiques de la République du Congo.

Jean BANZOUZI MALONGA

TANZANIE

Le Président John Magufuli s'en est allé

Le Président tanzanien John Magufuli s'est éteint à Dar-es-Salam, à l'âge de 61 ans. Son décès a été annoncé mercredi 17 mars 2021 par la vice-Présidente Samia Suluhu Hassan, qui affirme que le chef de l'Etat a succombé à des complications cardiaques. Il n'était plus apparu en public depuis le 27 février dernier et avait même manqué la messe dominicale à laquelle il participait régulièrement. Un deuil national de 14 jours a été décrété pour rendre hommage à celui qu'on surnommait «Bulldozer» pour ses investissements à travers le pays.

John Magufuli

La vice-Présidente de Tanzanie a indiqué que le chef de l'Etat John Pombe Joseph Magufuli est décédé le mercredi le 17 mars 2021, des suites de complications cardiaques à l'hôpital Mzena de Dar es Salaam, où il était soigné. Et qu'il a été hospitalisé à partir du 6 mars au centre de cardiopathie de Jakaya Kikwete, souffrant de problèmes cardiaques chroniques depuis dix ans. Avant cette annonce, des rumeurs persistantes circulaient sur l'état de santé du chef de l'Etat.

«Le chef de l'opposition, Tundu Lissu, en exil en Belgique, avait commencé comme d'autres à s'interroger sur l'absence du Président, le disant atteint d'une forme sévère de COVID-19, aggravée par des problèmes de santé». D'autres sources affirment également que le Président tanzanien était malade du COVID-19. Récemment, une rumeur affirmait qu'il était *«sérieusement malade et avait été hospitalisé à Nairobi au Kenya»*. Officiellement, d'aucuns attestent qu'il n'y a pas de COVID-19 en Tanzanie. A l'instar du défunt Président burundais Pierre Nkurunziza, John Magufuli minimisait cette pandémie en arguant que Dieu allait l'en préserver ainsi que son pays la Tanzanie.

Une source précise que *«de nombreux officiels tanzaniens sont décédés ces dernières semaines, souvent sans que la cause de leur mort soit précisée. Parmi eux, le premier vice-Président de l'archipel semi-autonome de Zanzibar, Seif Sharif Hamad, décédé mi-février, dont le parti a, lui, indiqué qu'il avait contracté le COVID-19»*, et que *«la Tanzanie n'a plus publié de données sur le COVID depuis avril dernier, ce qui a incité, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), à appeler le pays à publier des données sur le coronavirus et à intensifier les mesures de santé publique»*.

Réélu en octobre 2020 pour un second mandat avec 84% des voix, lors d'un scrutin contesté, les rumeurs sur la santé de John Magufuli surnommé aussi Président «covido-sceptique» avaient été démenties par plusieurs membres du gouvernement. Issu d'une famille modeste et diplômé de chimie, le désormais défunt Président, avant d'accéder à la magistrature suprême, était plusieurs fois ministre, à partir du début des années 2000. Il se voit notamment confier les portefeuilles de l'Elevage et de la Pêche, du Logement ou encore des Travaux publics.

John Magufuli était par ailleurs surnommé *«tinga tinga», «bulldozer»* en swahili, en référence aux programmes de construction qu'il a mis en œuvre. Il était le cinquième Président de la Tanzanie depuis son indépendance en 1961. Il était élu pour la première fois en octobre 2015, avec 58% des voix, succédant alors à Jakaya Kikwete. Son parti, le Chama cha Mapinduzi (CCM), au pouvoir depuis l'indépendance du pays, l'avait choisi pour le représenter parmi plus d'une trentaine de candidats.

En tant que chef de l'Etat, il avait promis de lutter contre la corruption, de développer le pays et son économie et lancer de grands travaux. Sous son règne, c'est dans l'éducation et la lutte contre la pauvreté qu'ont été investies les sommes qui, auparavant, s'évaporaient dans la fraude fiscale. Mais très vite, le personnage révèle une face plus sombre, celle d'un homme autoritaire qui fait voter une loi réduisant au silence ses opposants sur les réseaux sociaux. Les défenseurs des droits humains dénonçaient une dérive autoritaire, soulignant les difficultés rencontrées par les opposants, puis par la presse ainsi que la réduction des libertés individuelles. Il avait interdit les rassemblements des partis d'opposition pour une durée quatre ans.

Des obsèques nationales pourraient être organisées très prochainement.

Aristide Ghislain NGOUMA

REMERCIEMENTS

Patrice Mouellet et famille remercient les amis et connaissances, particulièrement la famille Portella et l'abbé Alain Mindou pour l'assistance multiforme lors des obsèques de leur petit-frère et fils, Adam Ghislain MOUELLET, inhumé lundi 15 mars 2021 au cimetière Ma Campagne, à Brazzaville. L'inhumation a été précédée d'une cérémonie d'absoute en la chapelle Notre-Dame de la Médaille miraculeuse de la Morgue municipale de Brazzaville.

Pour tout contact:

06 661 72 72 / 05 780 71 94

IN MEMORIAM

19 mars 2014- 19 mars 2021

Voici sept ans déjà que notre mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère Helène EKONDZA «Mère EKO» a été rappelée à Dieu. En cette date de triste anniversaire, la famille OSSELE, invite tous ceux et toutes celles qui l'ont connue à avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Et informe les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâces sera dite ce vendredi 19 mars 2021 à 6h15, en l'église Notre Dame des Victoires (Sainte Marie de Ouenzé).

CENTRAFRIQUE

Des législatives dans un contexte sécuritaire fragile

Près de 1,8 million de Centrafricains ont été appelés à élire leurs députés. Un jour de vote important alors que le premier tour du 27 décembre a été chaotique. S'il a permis la réélection du Président Faustin-Archange Touadéra au premier tour, 56 circonscriptions sur 140 n'avaient pas pu voter à cause de l'insécurité. En tout, 118 circonscriptions ont été soumises au vote dimanche 14 mars dernier.

Les électeurs pendant le vote

Devant un bureau de vote qui a ouvert avec un petit peu plus d'une heure de retard, ce qui devrait décaler d'autant celle de la fermeture, l'ambiance était très calme. Ce n'était pas l'effervescence du 27 décembre, il n'y a pas eu de longues queues comme cela avait été le cas précédemment. Le taux de participation était sans doute l'un des enjeux de ce scrutin.

En ce qui concerne la sécurité, le dispositif était bien plus allégé qu'au mois de décembre. Quelques gendarmes étaient postés devant le bureau. Mais rien à voir avec le dispositif du premier tour: Bangui était alors en alerte maximale avec un déploiement très important des forces de l'ordre et de la MINUSCA dans toute la capitale à cause des menaces d'attaques de la coalition armée CPC.

Soixante-neuf circonscriptions ont repris le premier tour: là où il n'y avait pas pu y avoir de vote à cause de l'insécurité mais aussi dans treize d'entre elles où le scrutin a été annulé. Ces circonscriptions sont situées surtout dans le nord-ouest et le centre du pays, dans les zones qui étaient sous contrôle des groupes armés après l'offensive de la coalition CPC comme à Bambari, Bouar, ou Boda.

Le premier tour a aussi été rejoué dans les fiefs de l'opposition empêchés en décembre: comme à Bocaranga ou Bossangoa. Le deuxième tour lui s'est tenu dans 49 circonscriptions. Essentiellement dans les régions du sud du pays, comme à Obo Bangassou ou Mbaïki.

Les défis logistiques sont restés les mêmes qu'au premier tour, mais l'Autorité nationale des élections assure être prête dans l'ensemble des circonscriptions. Il s'agit d'élire les députés afin de permettre l'installation de la nouvelle législature avant le 3 mai prochain comme l'impose la Constitution.

Si le Mouvement cœurs unis, le mouvement présidentiel, dispose d'un grand nombre de candidats en lice ainsi que des indépendants qui lui sont favorables, les observateurs du Réseau arc-en-ciel estiment que ces élections en cours restent encore *«compétitives»* et *«laissent une grande opportunité, pour une Assemblée pluraliste et équilibrée»*. Elles pourraient *«favoriser un véritable contre-pouvoir en RCA»* estime l'organisation.

Si le MCU convoite une large majorité, ce qui faciliterait l'application de la politique du président Touadera qui vient d'être réélu, la coalition d'opposition COD2020 reste officiellement sur sa position de retrait du scrutin estimant que les conditions ne sont pas réunies. Cependant, l'un de ses leaders Anicet-Georges Dologuélé a décidé de rester dans la course comme un certain nombre d'autres candidats de cette coalition.

La sécurité reste en effet «fragile» dans certaines localités, rappellent les observateurs du Réseau arc-en-ciel, malgré l'offensive des forces centrafricaines. La coalition armée, elle, diffuse des messages contradictoires quant à sa position sur le déroulé du scrutin et certains craignent des incidents sécuritaires dans les zones encore sous leur contrôle.

Seule l'Union africaine pour la communauté internationale a été sur le terrain avec une vingtaine d'observateurs répartis dans la capitale mais aussi dans cinq villes de province (Sibut, Damara, Boali, Bossembele, Mbaïki). Plusieurs organisations nationales ont eu des observateurs à Bangui et en région. Parmi elles, certaines s'interrogent sur leur mission alors que le couvre-feu de 20h est maintenu. Une dérogation a été accordée à l'Autorité nationale des élections et ses partenaires tels que la MINUSCA qui circulaient sous escorte des Forces de défense et de sécurité intérieure. La note des autorités ne précise pas ce qu'il en est des observateurs et journalistes.

Gaule D'AMBERT

PRESIDENTIELLE 2021

Les confessions religieuses impliquées dans le bon déroulement du scrutin

Deux cultes prophétiques ont été successivement célébrés samedi 13 mars 2021 au Centre missionnaire Réhoboth sis au Centre-ville et à la grande mosquée sur la rue Banziris, à Poto-Poto. M. Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique a été la personne ressource déléguée à ces célébrations axées sur les Prières pour la Nation avant, pendant et après le processus électoral en cours.

Léon Juste Ibombo et Djibril Abdoulaye Bopaka

Au Centre missionnaire Réhoboth, les différentes articulations du programme étaient les suivantes: début de l'activité avec la chorale Réhoboth; prière d'ouverture par le pasteur Germain Loubota, le mot de circonstance par le bishop Serge Aimé Dzabatou, chant d'adoration avec la chorale Réhoboth, exhortation avec l'apôtre Jean Baptiste Bafounguissa, chants de louange avec la chorale Réhoboth les offrandes et la prière de clôture par l'apôtre Jean Ngbalet.

Les sujets de prières comprenaient trois thèmes 1- Prière pour les élections avec trois sous thèmes: - Que Dieu use de sa Grâce et que les élections se déroulent sans heurt (par le pasteur Christ Ambalé, Que Dieu élève et établisse pour ce mandat, qui il veut selon sa volonté (par le prophète Ezéchiel Okani); Que les conflits soient bannis dans ces élections et que les résultats soient acceptés par tout le pays ainsi que par la Communauté internationale (par le pasteur Benjamin Ambendé). 2- Prière pour la restauration de la nation ayant quatre sous thèmes: - Que les actions de développement du pays emmènent le pays à l'épanouissement (par l'apôtre Kevin Bakia); -Que le Congo connaisse dans l'avenir immédiat l'émergence (par le prophète Maixant Mboussa); -Que tous les secteurs d'activités connaissent une restauration sans précédent (par le révérend Gabriel Sita); -Que le Congo retrouve les valeurs d'unité et de travail pour un progrès fulgurant sous la bénédiction du Seigneur (par l'évangéliste Juste Léon Ibombo). 3- Prière pour la paix de la nation: - Appeler la paix de Dieu sur le Congo maintenant et au-delà des élections, la paix dans tous les départements, la paix dans les élections (par la prophétesse Esther Mbecket); - Que toutes les actions qui sèment destruction et mort dans la nation connaissent une paix sans précédent (par l'apôtre Ernest Milolo); - Que cette paix attire la grâce et la bénédiction de Dieu sur le pays (par le pasteur Petelo Moukassa).

Une vue des participants au culte

Après le Centre Réhoboth, le ministre Léon Juste Ibombo a été reçu par Djibril Bopaka à la mosquée de la rue Banziris à Poto-Poto où les imams et près d'une soixantaine de musulmans ont organisé un culte spécial par rapport à l'évènement majeur cité ci-dessus. Au terme du culte, Djibril Bopaka a fait savoir que *«Nous ne sommes pas venus prier pour un candidat, mais pour tous les congolais, qu'ils vivent dans la paix, la stabilité, la sécurité. Je dis merci au candidat qui a envoyé son délégué pour solliciter ce culte prophétique. Le Congo n'a plus besoin de déchirements, de guerres. La paix ne se négocie pas, elle s'impose à tous Salamalekou»*, dixit Djibril Bopaka.

A la presse, le ministre Léon Juste Ibombo a déclaré: *«Quand Jésus dit oui, tout est oui. Ce culte portera des fruits, j'en suis persuadé. Quelque chose va s'opérer, j'en ai la conviction».*

V.G.

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

La paroisse cathédrale a rendu hommage à Komité

En concomitance avec la communauté congolaise de Paris, réunie à Bobigny (Seine-Saint-Denis) la paroisse cathédrale de Brazzaville a célébré mercredi 10 mars dernier les obsèques de Gabriel Sounga Boukono, *«Komité»*. C'est Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, qui a décidé que la communauté de la paroisse cathédrale soit en union au même moment avec celle de Saint André de Bobigny.

Gabriel Sounga Boukono

Mgr l'archevêque en a donné les raisons: Gabriel Sounga Boukono était un enfant de cette paroisse où il avait longtemps servi le Cardinal Emile Biayenda. C'est à lui que la chorale paroissiale doit son nom actuel de Chorale Cardinal Emile Biayenda, a précisé le dirigeant actuel de cette chorale, Marie-Joseph Loko.

Chrétien engagé, *«Komité»* s'est lancé dans l'humanitaire depuis la France où il a fondé l'ACEB, l'Association Cardinal Emile Biayenda, convoyant des containers de vivres ou de fournitures scolaires à Cuba, à Maurice ou au Congo. Très actif depuis l'Europe pour la cause de béatification-canonisation du Cardinal Biayenda, il a organisé des colloques et a été au centre de la réalisation en Pologne de la statue géante du Cardinal et de son convoyage à Brazzaville où elle attend d'être implantée sur la colline où le Cardinal Biayenda fut assassiné, en mars 1977.

A l'homélie, l'abbé Jacques Bouekassa qui l'avait connu aussi, a souligné combien la vie de Komité était une vie de choix et d'engagements pour son Eglise. Comme il est dit dans le Livre de Daniel, il a su devenir lumière pour la multitude.

Pour la fin de la messe, Mgr Anatole Milandou a redit sa gratitude immense à Komité qui savait se rendre disponible pour son Eglise et savait se mettre en quatre pour prendre rendez-vous médicaments et contacts tous azimuts au service de l'archidiocèse.

ASM

ANNIVERSAIRE

La communauté Sant'Egidio a fêté ses 53 ans d'existence

Fondée à Rome, en Italie, le 7 février 1968 par un groupe d'étudiants Italiens avec à leur tête Andrea Riccardi, au lendemain du Concile Vatican II, la communauté Sant'Egidio est présente dans plus de 74 pays à travers le monde avec près de 60.000 fidèles laïcs. Cette communauté a pour vocation de faire vivre l'évangile de Jésus-Christ auprès des pauvres, des enfants démunis, des personnes vulnérables et des personnes âgées. Au Congo, la communauté Sant'Egidio existe depuis 2001, mais elle n'a pris réellement son envol effectif que le 14 février 2007 à la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, dans l'archidiocèse de Brazzaville.

Les membres de la communauté Sant'Egidio

Le dimanche 14 février 2021, cette communauté a commémoré ses 53 ans d'existence au niveau international et ses 14 de présence au Congo. C'était au cours d'une messe célébrée à 10h30 en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, animée par la chorale Elimo Santu de la paroisse Saint-Augustin de la Tsiemé en visite liturgique dans cette paroisse, accueillie par la chorale Saint Michel.

Richard Ngambou, président de la communauté Sant'Egidio a indiqué que les effectifs des membres tournent autour de trente actifs qui se retrouvent chaque jeudi pour les séances de prière. *«La communauté Sant'Egidio est une association de fidèles laïcs catholiques engagés dans la lutte contre la pauvreté en vue d'apporter de l'aide à toute personne en situation de vulnérabilité comme le prévoient les textes en vigueur au niveau international, afin de vivre en acte l'évangile de Jésus-Christ qui stipule: «Donnez-leur vous-mêmes à manger». Notre souci majeur est que cette communauté soit présente dans toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, et aussi dans les autres diocèses du Congo. Outre les actions de bienfaisance, la communauté s'est engagée à partir des années 80 dans les actions diplomatiques et pacifistes dans les régions touchées par les conflits armés. Le 5 octobre 2019, Mgr Matteo Maria Zuppi, archevêque de Bologne, a été créé cardinal-prêtre de Sant'Egidio, en reconnaissance de son engagement dans la communauté»*, a dit Richard Ngambou.

Pascal BIOZI KIMINOU

Maître Fabrice Evrard MADIENGUELA
NOTAIRE
Tél: 06 662 80 15 / 05 319 08 30
E-mail: madienguelaf@gmaill.com
Elisant domicile en l'Office Notarial de Maître Chantal Josiane LOCKO MAFINA
situé au numéro 46 de l'Avenue William GUYNET, Immeuble Galerie Marchande
de l'ARC 1er étage Entre l'Immeuble Ex Central Bar et la Clinique Médicale
SECUREX – Centre-ville – Brazzaville (République du Congo)

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «EASYTECH AFRICA CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de CINQ MILLIONS (5 000 000) de francs CFA
Siège social: 1058, rue Saint-Anne, Arrondissement 5 Ouenzé, Brazzaville
(République du Congo).

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du cinq mars deux mil vingt et un (05/03/2021), reçu par Maître Fabrice Evrard MADIENGUELA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «EASYTECH AFRICA CONGO», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le neuf mars deux mil vingt et un (09/03/2021), folio 045/5 n° 0425, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU).

Dénomination sociale: La société a pour dénomination sociale «EASYTECH AFRICA CONGO».

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:
- Ingénierie informatique;
- Vente de matériel informatique;
- Distribution de logiciel de gestion;
- Solution de biométrie.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 1058, rue Saint-Anne, Arrondissement 5 Ouenzé (République du Congo).

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de CINQ MILLIONS (5 000 000) Francs CFA. Il est divisé en CINQ CENT (500) parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérant statutaire: Monsieur WOMENDJIA Robert.

Immatriculation: La société dénommée «EASYTECH AFRICA CONGO», SARLU, a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00131 le onze mars deux mil vingt et un (11/03/2021).

POUR AVIS

Maître Fabrice Evrard MADIENGUELA

REMERCIEMENTS

La famille André BIKOUMOU remercie l'archevêque de Brazzaville, Monseigneur Anatole Milandou, le clergé, religieux et religieuses, la chorale Cardinal Emile Biayenda de la cathédrale, les amis et connaissances de Brazzaville.

Le vicaire général de Pointe-Noire, l'Abbé Alain Loemba Makosso, le clergé, la chorale Rois Mages et la légion de Marie de Saint François d'Assise, amis et connaissances; de Pointe-Noire.

L'évêque de Ouesso, Mgr Yves Marie Monot, le clergé, les séminaristes de Ouesso.

Le président d'honneur de l'Association Cardinal Emile Biayenda, Monseigneur Stanislas Jez, résidant en Pologne, venu en France pour la messe des funérailles, la communauté ecclésiale africaine, ACEB, les parents, amis et connaissances, tous de France.

Pour l'assistance spirituelle, morale, financière et matérielle, lors du décès de leur neveu, fils, frère, Gabriel SOUNGA BOUKONO «KOMITE», survenu le 28 février 2021, en France, l'inhumation a eu lieu le 10 mars 2021, en France.

Que son âme repose en paix!

MESSAGE DE MGR URBAIN NGASSONGO, ÉVÊQUE DE GAMBOMA, POUR LE CARÊME 2021

«Dieu nous appelle à un dialogue créateur et rédempteur et non un dialogue nuisible et destructeur»

«Ton honneur c'est de courir au combat pour la justice, la clémence et la vérité» (Ps 44, 5)

L'Eglise universelle est entrée dans la marche vers Pâques, depuis le mercredi des cendres, 17 février 2021. A l'occasion de ce temps de carême 2021, Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, a publié un message intitulé: *«Dieu nous appelle à un dialogue créateur et rédempteur et non un dialogue nuisible et destructeur»*. Ci-dessous l'intégralité de ce message.

Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma

Frères et sœurs en Christ,

1. Le Carême est là, un temps privilégié d'enracinement de notre foi en Christ mort et ressuscité, vainqueur du mal, source de vie surabondante (Cf. Jn 10,10). C'est un moment propice d'écoute, de méditation et de célébration de la Parole de Dieu. Écoutons le Pape François nous exhorter en ces termes *«le Carême est un temps pour croire, c'est-à-dire pour recevoir Dieu dans notre vie et pour le laisser établir sa demeure en nous (Cf. Jn 14, 23). Jeûner consiste à libérer notre existence de tout ce qui l'encombre, même de ce trop-plein d'informations, vraies ou fausses, et de produits de consommation pour ouvrir la porte de notre cœur à celui qui vient jusqu'à nous, pauvre de tout mais «plein de grâce et de vérité « (Jn 1,14): le Fils du Dieu Sauveur.»*1 Pape François, Message pour le Carême 2021.

2. La prière, le jeûne et l'aumône, tels que Jésus les présente dans sa prédication (Cf. Mt 6, 1-18) sont les expressions d'un dialogue créateur et rédempteur. Le signe de notre conversion complète qui nous rapproche de nos frères et sœurs sans préjugés. Car Dieu seul voit le fond des cœurs et nous connaît infiniment mieux que nous-mêmes. Il nous invite à enlever la poutre qui est dans notre œil et qui nous aveugle sur la vérité. Laissons-lui le soin de juger nos frères et sœurs. De toute façon, le prophète Isaïe nous rappelle ce qui plaît à notre Père, au cas où nous l'aurions oublié: aimer Dieu, de plus en plus et toujours en actes, en étant au service des autres (Cf. Is 58, 1-9). Si par le jeûne, on se désencombre de soi, si par le partage, on comble l'autre de notre richesse, par la prière, on se remplit de la présence de Dieu, ou plutôt on laisse Dieu nous remplir de sa présence.

3. Tout jeûne a pour but de nous rappeler que le Seigneur de toute joie souffre dans son peuple, peut-être ceux qui nous sont proches. La vraie prière nous rapproche des autres et de Dieu, en particulier de ceux qui souffrent de quelque façon que ce soit. Elle nous rapproche également de nous-mêmes, de nos espoirs, de nos désirs et de tout ce qui concerne le mystère de notre vie.

4. La Parole de Dieu est la lumière de nos pas, la lampe de notre route s'exclamait le psalmiste (Ps 118, 105). Elle est vérité, qui révèle Dieu à l'homme et l'homme en Dieu. Elle donne à l'homme de connaître son origine et sa fin, c'est-à-dire de connaître le sens de sa dignité et de béatitude dans sa juste relation avec le créateur, le prochain et la création. Voilà pourquoi, dans la situation actuelle de notre pays et de notre diocèse, et pour bien vivre ce temps de grâce dans un esprit de conversion, nous nous laissons toucher, illuminer par la Parole de Dieu pour redécouvrir le mystère d'amour infini de Dieu pour nous, à nous convertir en profondeur, pour renouveler et renforcer notre alliance sacramentelle avec le Christ.

5. Filles et fils bien-aimés de Dieu, c'est pour nous mettre ensemble à l'écoute de cette Parole de Dieu et en tirer les implications pratiques, que moi, votre évêque, je vous rejoins en cette première semaine de ce carême, à travers ce message centré sur le dialogue. Le Seigneur nous assure que notre fidélité à sa Parole fera de nous ses vrais disciples, capables de promouvoir un dialogue créateur et rédempteur en Eglise et dans le monde.

6. Le livre de la Genèse nous enseigne que Dieu n'a pas créé l'homme solitaire: dès l'origine, *«il les créa homme et femme»* (Gn 1, 27). Cette société de l'homme et de la femme est l'expression première de la communion des personnes. Car, l'homme, de par sa nature profonde, est un être social, et, sans relations avec autrui, il ne peut vivre ni épanouir ses qualités[1].

7. C'est pourquoi, Dieu dans sa pédagogie d'amour pour le salut de l'homme est constamment en dialogue avec lui. Dieu ne parle pas pour parler, pour dire des paroles vides et vaines, abandonnant à leur sort ceux et celles qui croient. La Parole de Dieu est au contraire source créatrice et rédemptrice de l'homme et de tout l'homme: *«La parole, qui sort de ma bouche, ne me reviendra pas sans résultat, sans avoir fait ce qui me plaît, sans avoir accompli sa mission.»* (Is 55,11)

8. En ce temps de Carême, Dieu veut nous parler de manière particulière, individuellement, en Eglise, à travers nos conditions de vie, la situation actuelle de notre pays et de notre diocèse. Le temps de Carême dit le Pape François: *«est un temps pour espérer, pour tourner de nouveau le regard vers la patience de Dieu qui continue de prendre soin de sa création»*[2]. *«Le soin de la création est justement à la base de l'institution du Shabbat qui visait, outre le fait de réguler le culte divin, à rétablir l'ordre social et l'attention aux pauvres»*[3] (Cf. Gn 1,1-3 ; Lv 25,4).

9. Dans la Bible il y a plusieurs récits qui font référence à Dieu qui prend l'initiative d'entrer en dialogue avec sa créature. Dieu est Parole, parce qu'il est d'abord écoute. Il parle non pour lui-même, mais à l'homme. Le livre de la Genèse nous montre que Dieu, comme un père écœuré par les perversités de ses enfants, en serait venu à anéantir Sodome et Gomorrhe. Mais dans un dialogue créateur et rédempteur, Abraham réussit à obtenir la miséricorde de Dieu pour dix Justes (Gn 18, 16-33).

10. Pour réaliser son projet de libération du peuple d'Israël en esclavage en Egypte, Dieu entre en dialogue avec Moïse et lui demande sa collaboration. Dieu lui dit qu'il sera avec lui. Moïse alors met sa confiance en Dieu et accepte, avec disponibilité, de collaborer. Il s'engage avec toutes ses forces, suit les indications de Dieu jusqu'à la sortie des hébreux de l'Egypte et de l'esclavage du pharaon (Ex 3, 1-12).

11. Dans les Evangiles, Jésus est présenté comme l'homme par excellence du *«dialogue créateur et rédempteur»*, où chaque interlocuteur se trouve valorisé, pardonné, aimé, apprécié à sa juste valeur, transfiguré, prêt à renaître, à entrer dans une vie nouvelle[4]. C'est le cas par exemple, de la rencontre de Jésus avec la samaritaine (Jn 4, 1-42), avec Zachée le collecteur d'impôt (Lc 19, 1-10), tout comme avec Nicodème le juif savant (Jn 3, 1-21). A propos, écoutons le Pape François: *«ce n'est qu'avec un regard dont l'horizon est transformé par la charité, le conduisant à percevoir la dignité de l'autre, que les pauvres sont découverts et valorisés dans leur immense dignité, respectés dans leur mode de vie et leur culture, et par conséquent vraiment intégrés dans la société»*[5]

12. Le dialogue avec le Christ nous inspire des intentions droites, bonnes et constructives. Il nous donne un souffle nouveau pour entrer en dialogue avec les autres sans les juger malgré la différence d'opinion. Le dialogue avec Le Christ nous permet de recevoir la vie éternelle à l'image du bon larron (Lc 23, 39-43). Il nous permet d'accueillir le pardon de Dieu en vivant à notre tour *«un dialogue bienveillant et en adoptant un comportement qui réconforte ceux qui sont blessés. Le pardon de Dieu permet de vivre une Pâque de fraternité aussi à travers nos paroles et nos gestes.»*[6]

13. Frères et sœurs, pendant ce Carême, choisir à devenir les protagonistes du dialogue créateur et rédempteur et non nuisible et destructeur est l'unique condition de la sequela Christi et aussi un moyen de promouvoir un esprit de justice et de paix dans notre pays en quête de bien-être. Appliquons-nous alors à dire *«des mots d'encouragements qui réconfortent, qui fortifient, qui consolent, qui stimulent»* au lieu des *«paroles qui humilient, qui attristent, qui irritent, qui dénigrent»*[7]. Nous devons éviter de construire nos chemins spirituels dans des castes où les uns sont présentés comme des mauvais et d'autres des bons. Tous les congolais dans la richesse de leurs diversités sont enfants de Dieu. D'où l'urgence d'une conversion profonde aux valeurs nobles et évangéliques.

14. Chers frères et sœurs, tout au long de ce temps de Carême, nous serons invités à nous investir davantage dans le dialogue pour le bien suprême de notre salut et celui des autres. Daigne la Bienheureuse Marie, Mère du bon conseil, la Vierge en qui le Verbe s'est fait chair, nous aider à grandir dans le dialogue franc et sincère et à faire tout ce que son Fils nous dira, pour demeurer fidèles à sa parole. Alors nous serons vraiment ses disciples; nous le connaîtrons et t'aimerons de mieux en mieux comme la vérité qui nous rendra libre (Jn 8, 32).

Donné à Gamboma,
le 22 février 2021
En la fête de la Chaire de Saint Pierre Apôtre
Et date d'érection du diocèse de Gamboma

Notes:

[1] Concile Vatican II, Gaudium et Spes, n° 4
[2] Pape François, Message pour le Carême 2021
[3] Pape François. Journée Mondiale de la Paix Fr Janvier 2021, p 6.
[4] Cf. Message de Carême 2018 de Monseigneur Urbain Ngassongo
[5] Pape François, Encyclique Fratelli tutti, n°187
[6] Pape François, Message pour le Carême 2021
[7] Pape François, Encyclique Fratelli tutti, n°223

CONSEIL DES EGLISES CHRÉTIENNES DU CONGO

Culte pour la Paix

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, président du Conseil des Eglises chrétiennes du Congo (COECC), dans une circulaire datée du 18 mars 2021, annonce la date et le lieu du culte pour la Paix.

«Le Conseil des Eglises chrétiennes du Congo (COECC) a initié un culte pour la paix, le samedi 20 mars 2021, à 9h 00, en la Basilique Sainte Anne du Congo, avec la participation éventuelle des candidats à l'élection présidentielle.

A cet effet, j'invite les ouvriers apostoliques (prêtres, religieux et religieuses) et les responsables des mouvements d'apostolat à prendre part à ce culte.

Que Dieu nous accorde la Paix durant cette période électorale.»

CINQUIEME DIMANCHE DE CAREME-B-

«J'ai glorifié ton nom»

Textes: *Jr 31,31-34; Hb 5,7-9; Jn 12, 20-33*

Ce 22 mars 2021, nous faisons mémoire du Cardinal Emile Biayenda, mort assassiné à Brazzaville en 1977, une des nombreuses victimes d'une des semaines les plus violentes de notre histoire. Cette mort ignominieuse du prélat est sans rappeler celle aussi violente que barbare de l'ancien Président Marien N'gouabi quatre jours avant, le 18 mars de la même année par qui, d'ailleurs tout se déchaîna et que la folie meurtrière gagna beaucoup d'entre nous; celle mystérieuse de cet autre ancien Président Alphonse Massamba-Débat quelques jours après, mais qui est resté sans sépulture officielle et celle enfin brutale de bien d'autres enfants de cette terre congolaise et même ceux venus d'ailleurs. C'est dans ce contexte que se poursuit notre chemin de carême. Nous nous approchons de Pâques. Autant dire qu'il est temps de se poser les bonnes questions pour se préparer à cette fin de carême. L'évangile que nous lisons ce dimanche nous en donne heureusement l'occasion avec cette histoire de Philippe à qui des Grecs demandent de voir Jésus.

Ces Grecs ont entendu parler de lui; il était fameux dans la région et veulent le connaître. Ils veulent le voir. Rien de plus banal après tout. Mais tout va prendre une autre dimension parce que c'est Jésus lui-même qui va leur dire qui il est, comment il faut le connaître. C'est le but de cet évangile. Les auditeurs auront probablement été surpris car ce ne sont pas des histoires de miracles ou des récits extraordinaires qu'il va leur raconter. Jésus se lance dans un discours un peu mystérieux que nous pouvons décrypter aujourd'hui, mais qui devait être plutôt hermétique à l'époque. En fait, le récit que nous avons est une sorte de répétition générale de la passion et de la résurrection, comme si c'était justement cela le point le plus important de l'identité de Jésus. Vous avez entendu ces phrases: *«Maintenant, je suis bouleversé». «Père, délivre-moi de cette heure»! «Mais non, glorifie ton nom»! «Une voix du ciel a dit, je l'ai glorifié»*.

A quoi cela vous fait-il penser? Ce sont les mots même de la passion et de la résurrection. C'est ce que Jésus dit en substance au jardin des oliviers. L'identité de Jésus, ce qu'il veut montrer à ces Grecs qui veulent le voir, c'est cela: la passion et la résurrection. Voilà ce qu'il faut voir en Jésus. Mais Jésus ne parle pas seulement aux Grecs évidemment. Sinon l'histoire s'arrêterait là. Il va nous mener par une série de phrases à comprendre que c'est de nous qu'il veut aussi parler: *«Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre. C'est pour vous»*. Puis il nous mène alors à comprendre en quoi nous sommes concernés: *«Si quelqu'un veut me suivre, qu'il me suive; là où je suis, là aussi sera mon serviteur»*. Et pour être sûr que nous comprenions, il nous indique une route: *«Celui qui aime sa vie la perd, celui qui s'en détache la garde pour la vie éternelle»*. Voilà une feuille de route tracée en quelques phrases. Tout cela n'est pas facile. Entrer dans cette suite du Christ? Perdre sa vie? Se détacher de la vie? Quand on entend cela on s'interroge. La vie est-elle si mauvaise que cela? Pourquoi est-elle problématique? Arrêtons-nous une seconde là-dessus car nous sommes dans un contexte où la vie est divinisée. L'anthropologie élémentaire nous signale justement que l'homme est un être tourné vers un *«plus»*, un *«toujours plus»*. C'est cette quête du plus qui affecte l'homme et le pousse à des expériences spirituelles de toutes sortes. Et les études sur les religions africaines nous disent que l'Afrique est la terre de la vie en abondance, de la vie à tout prix. Mais, la soif d'une vie réussie à tout prix et de manière spectaculaire fait éclater les bornes du bon sens chez bon nombre de chrétiens africains qui sont alors prêts à *«tous les sacrifices»* possibles pour accéder à la vie devenue idole et objet de convoitise jusqu'à la totale perdition de soi-même.

La vie devient alors ce dieu auquel on sacrifie les valeurs nobles de l'hospitalité, du respect parental, de la protection de la veuve et de l'orphelin, de l'amitié séculaire, etc. A cause de sa déification, des familles entières se disloquent, des amitiés salvatrices s'estompent, des vies jadis équilibrées sombrent dans la schizophrénie. Cette déification de la vie est le plus souvent entretenue et intensifiée par tous ces nouveaux *«hommes de Dieu»* qui sont, pour reprendre Khalil Gibran, *«des faux messies qui veulent arranger le bonheur de l'homme tout en conspirant contre lui»*.

L'on pense avec opiniâtreté qu'il est possible à l'homme encore sur cette terre d'accéder à la vie ne connaissant pas de fin, alors que cela n'est pas du ressort de l'homme, mais de Dieu lui-même qui tient le fil de la vie et de la mort entre ses mains. On comprend donc pourquoi, l'urgence pour nous, et une grâce à demander, est de dédiviniser la vie, de lui redonner sa place de *«don gratuit»* de Dieu. Et comme don, elle n'est pas aussi absolue que le Dieu absolu lui-même. Elle est précieuse bien sûr; mais elle n'est pas la valeur suprême qui est Dieu lui-même pour qui on peut légitimement se permettre de se défaire de sa vie.

Lorsque le maintien de la vie à tout prix et à n'importe quel prix devient l'idéal d'une vie, les valeurs sont transmutées et les repères renversés. Dans des cas pareils, il n'est pas étonnant de voir des populations entières se contenter, sans révolte, d'une vie qui n'est plus en fait celle qu'un homme normal devrait tolérer. Ce n'est certainement pas de cette vie de Dieu que le Christ nous promet ce dimanche. *«Celui qui aime sa vie la perd»*. N'est-ce pas cela notre gros problème? Nous perdons notre vie à force de trop l'aimer, de trop la préserver. *«Celui qui s'en détache en ce monde, la garde pour la vie éternelle»*. Il ne pense pas à la garder pour lui. Il la risque, quitte à sortir de son confort et de sa routine pour chercher autre chose, peut-être à la suite du Christ. Ce qui est en jeu, c'est la vraie rencontre: celle de Jésus sur la Croix, celle de Jésus menacé, mais elle est conditionnée à notre capacité de nous libérer pour le rencontrer. C'est ainsi que nous connaîtrons la vraie vie.

Saturnin Cloud BITEMO, Sj.

Etude de Maître GONOCK MORVOZ
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
172, rue Pavie, derrière l'Ecole MFOA, Centre-ville,
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: 05 559 07 74

ANNONCE LEGALE

EXCELLENCE PHARMA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 5 000 000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 1er ETAGE IMMEUBLE EX-COMUS, FACE PORT A.T.C., MPILA, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
N° DE RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00073

I. Aux termes d'un acte authentique en date du 14 décembre 2020, reçu en l'Etude de Maître GONOCK MORVOZ, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré au Bureau de l'Enregistrement, Domaines et Timbre de la Plaine à Brazzaville, le 05 janvier 2021, sous F° 002/3, no 0040, il a été constitué une société commerciale régie par les dispositions impératives de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique adopté le 30 janvier 2014 à Ouagadougou, ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: EXCELLENCE PHARMA ;
Forme: Société A Responsabilité Limitée ;
Objet: Fabrication et distribution des seringues et autres matériels et produits médicaux; importation et exportation des produits paramédicaux et de matériels de laboratoires médicaux;
Siège social: 1er étage, immeuble ex-COMUS, face Port A.T.C., Mpila, Brazzaville, République du Congo ;
Durée: 99 ans ;
Capital social: 5 000 000 Francs CFA, divisé en 500 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune, toutes de même rang, souscrites en totalité et intégralement libérées, numérotées de 1 à 500.
2.Aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître GONOCK-MORVOZ, le 14 décembre 2020, dûment enregistrée au Bureau de l'Enregistrement, Domaines et Timbre de la Plaine, le 05 janvier 2021, sous F° 002/4 no 0041, il a été constaté que les parts souscrites ont été intégralement libérées.
3.Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 14 décembre 2020, Monsieur KHELIFI Fethi, de nationalité Tunisienne, né le 18 novembre 1973 à Sidi Bouzid (Tunisie), demeurant 19, rue Mbama, Case De Gaulle, à Bacongo-Brazzaville, a été désigné en qualité de premier Gérant de la société «EXCELLENCE PHARMA», pour une durée de deux (2) ans devant expirer à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des associés qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
Dépôt légal: Dépôt légal des actes constitutifs de la société a été entrepris le 05 mars 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné.
Immatriculation: La société «EXCELLENCE PHARMA» a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion.
Maître GONOCK-MORVOZ

Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Brazzaville

L'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne recherche une chauffeuse / un chauffeur (temps plein)

Votre profil :

• Expérience professionnelle prouvable comme chauffeur particulier
• Très bonne connaissance du français et d'une langue congolaise. La connaissance des autres langues (allemand, anglais) est un atout
• Connaissance de base sur la mécanique
• Sens protocolaire et ténacité dans les questions administratives
• Compétence interculturelle, politesse et comportement approprié
• Caractère proactif et sens de loyauté professionnelle bien développé

Nous offrons :
• Un contrat de durée initialement déterminée à 12 mois avec un salaire supérieur à la moyenne locale
• Une mutuelle santé pour vous et votre famille directe
• Des offres de formation en Allemagne (à condition de connaissance de la langue)

À compétences égales, les candidatures de personnes handicapées seront considérées en priorité. Le gouvernement allemand encourage l'égalité femme-homme et soutient activement la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille. Ce poste ne peut pas être exercé à temps partiel.
Veuillez envoyer votre candidature dans un seul fichier PDF à l'adresse suivante : vw-1@braz.diplo.de ou le déposer à la guérite de l'Ambassade (Av. Alfassa, enceinte de l'Ambassade de France) avant le 24 avril 2021
Votre dossier de candidature devra contenir :
- Une lettre de motivation et un CV et une photo d'identité
- Seulement pour les ressortissants non congolais: preuve de permis de travail en copie

En cas d'un entretien d'embauche, d'autres documents seront à fournir (pièce d'identité, diplômes, lettres de recommandation, extrait de casier judiciaire)
En cas d'embauche, un examen chez un médecin agréé par l'Ambassade sera nécessaire.

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHE

Objet : Marché par Entente Directe avec le groupement MBTP-CELEC pour les fournitures et travaux de réhabilitation des 15 postes de transformation électrique et lignes MT/BT associées à Pointe-Noire.

Méthode: Sélection par Entente Directe.

1. Attributaire du marché
Nom: Groupement MBTP-CELEC, Rond-point Jacques OPANGAULT, face CRNA- Moukondo, BP : 283, Tél : 05 304 63 92, Brazzaville-République du Congo.

Montant de l'offre soumise: 1 512 997 813 Francs CFA toutes taxes comprises.
Montant de l'offre négocié: 1 251 353 032 Francs CFA toutes taxes comprises.

2. Conclusion:
Le marché est conclu pour un montant du Marché d'Un Milliard Deux Cent Cinquante-Un Millions Trois Cent Cinquante Trois Mille Trente Deux (1.251.353.032) Francs CFA toutes taxes comprises (TTC) soit Sept Cent Soixante Quatre Mille Soixante Onze Euros (764.071) et Sept cent cinquante millions cent cinquante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix (750.155.490) Francs CFA.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2021

Maurice BOUESSO. /

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHE

Objet: Marché par Entente Directe avec le groupement MBTP-CELEC pour les fournitures et travaux de réhabilitation de 25 postes de transformation électrique et lignes MT/BT associées à Brazzaville.

Méthode: Sélection par Entente Directe.

1. Attributaire du marché

Nom: Groupement MBTP-CELEC, Rond-point Jacques OPANGAULT, face CRNA- Moukondo, BP : 283, Tél : 05 304 63 92, Brazzaville-République du Congo.

Montant de l'offre soumise : 1 511 891 631 Francs CFA Toutes taxes comprises.
Montant de l'offre négocié : 1.462.103.267 Francs CFA Toutes taxes comprises.

2. Conclusion :
Le marché est conclu pour un montant du Marché d'Un Milliard Quatre Cent Soixante Deux Millions Cent Trois Mille Deux Cent Soixante Sept (1.462.103.267) Francs CFA TTC soit Sept Cent Douze Mille Neuf Cent Quarante-huit (712.948) Euros et Neuf Cent Quatre-Vingt-quatorze millions Quatre cent Quarante Mille Cent Soixante Douze (994.440.172) Francs CFAFCFA.

Fait à Brazzaville, le 12 mars 2021

Maurice BOUESSO. /

Beto sala tiya

Ce mois de mars 2021 n'est définitivement pas la réplique de celui de l'année précédente. Ce qui change tout? La campagne # to sala ! Un chant et un documentaire bouleversant l'ont ouvert.

Une lueur, non, une flamme brille enfin et comme on se réveille d'un profond sommeil, la voix des femmes retentit. Elles sont présentes, résilientes, vivantes et indomptées comme le sang irrigue un corps et elles affirment leur place primordiale dans la société. Une société tombée en sidération quand en début d'année 2020, la pandémie à COVID-19 écrasait l'actualité par ses annonces morbides. Ce fléau mortifère a conduit à la prise d'un ensemble de mesures de précaution et de restrictions sanitaires touchant aux libertés, mesures aux conséquences désastreuses pour l'économie nationale surtout pour les femmes autant dans leur sphère intime que dans leurs activités économiques. Leur vulnérabilité s'est accrue avec leur surexposition aux violences de genre engendrées par les huis-clos familiaux des confinements et couvre-feu ainsi que de la récession économique. Leurs porte-monnaie a rétréci comme peau de chagrin avec les réductions de jours de marché et, grâce à Dieu, les garde-malades et soignantes à domicile qu'elles sont, n'ont pas eu trop à souffrir de la pandémie. Mais cette situation nous a valu piqure de rappel que les droits ne sont jamais acquis ; il faut lutter sans cesse pour les préserver, les défendre et les affirmer.

C'est l'initiative prise par un collectif d'artistes féminines, avec l'appui de l'Institut français du CONGO, l'ambassade de France, l'Union européenne, les organes spécialisés des Nations unies, en collaboration avec le ministère de la santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement et quelques organisations de la société civile dont l'Association des femmes juristes. Dix-huit (18) chanteuses, slameuses et rappeuses qui nous rappellent dans nos langues usuelles que le combat se poursuit.Qui mieux qu'elles incarnent ce combat? Choisir d'être artiste et vouloir vivre de son art en étant femme est une gageure dans nos sociétés africaines. Etre femme et artiste suppose de transgresser de nombreux tabous imposés aux femmes. Celui du silence où on a confiné les femmes bâillonnées de la parole publique, celui de la surexposition, là où elles étaient cachées derrière *«l'ombre*

Nadia Macosso

protectrice» des hommes ; enfin, celui de jouer de son corps pour ajouter à l'expression artistique quand on a appris aux femmes de le garder pour l'usage exclusif de leurs seigneurs et maîtres. Toutes ces citadelles sont tombées pour notre bien à toutes mais elles en portent seules la condamnation. Ces artistes, Mariusca, Fanie Fayard, Cilia Jules, Monie Kongo, Habit, Nestelia Forest, Maman Credo, Benie Chicane, Gladys Samba, Dulcie Kiyindou, Dom, Oupta, Spirita Nanda, Gypsie la tigresse, Welicia, La pie d'or, Jessie et Liz Babindamana lancent, par un chant, un cri de ralliement pour toutes les femmes congolaises. Elles ont ponctué ce chant d'un documentaire où elles se livrent sans voile, avec franchise et aplomb – et émotion- sur leur ressenti et leur vision pour les femmes. En parlant à visage découvert, elles ont pris un risque et l'assume. On n'en ressort pas indemne. Et quelque chose doit changer dans nos vies de femmes.

Le chant révèle le talent mais au-delà, les fêlures, les peurs, les révoltes et les espoirs de leurs trajectoires personnelles qui se croisent dans la douleur et se rejoignent dans l'espérance de lendemains radieux. Ce chant porte les blessures longtemps tues, les humiliations endurées et nous invite à relever la tête, ne plus baisser les yeux et subir. Il sonne la révolte noble et salvatrice, révolte contre un système qui assigne les femmes à la soumission, au silence et à l'ombre. Cet ombre propice aux abus et aux excès dont elles portent les stigmates. Elles chantent la complainte des femmes dont on torture les corps et triture l'âme, de celles qu'on assassine.

Ce chant sonne la mobilisation pour un *«girl power»*; pour réveiller celles qui sont prisonnières des carcans culturels qui les enserrent et qui se sont résignées ; il parle à ces femmes dont la seule ambition est le mariage et s'y retrouvent emprisonnées avec les yeux éteints de celles qui n'ont plus de rêves. Avec leur accent tonique, elles renversent avec jubilation, les conservatismes qui condamnent les femmes à la souffrance, à l'infériorisation découlant des rôles préétablis qu'elles contribuent à perpétuer et s'élèvent contre cette différenciation en défendant un nouveau choix éducatif plus égalitaire. Pour cela, les femmes doivent travailler, elles ne se le dissimulent pas même si sur leur parcours se dressent des hommes pathétiques qui croient leur imposer la loi de leurs phallus pour freiner leur ascension. Jamais plus elles ne seront des objets, des victimes ! Cette approche artistique offre de voir les violences basées sur le genre sous une perspective positive pour les victimes et distille un message d'espoir. Oui, il y a un après et il ne faut pas laisser son bourreau avoir une emprise sur sa vie future.

Les femmes se dressent, *«le glaive de leur matière grise»* en main pour *«prendre possession de leur règne»* et *«s'asseoir sur leur trône»*. Elles ont de la valeur, des droits, les mêmes que ceux reconnus à tout être humain indifféremment de son sexe et elles entendent s'en prévaloir.
Ces artistes stigmatisent l'attentisme paralysant et appellent à l'action. Devra-t-on continuer à dire que les femmes sont incapables de réussir une œuvre ensemble? Mariusca, Fanie Fayard, Cilia Jules , Monie Kongo, Habit, Nestelia Forest , Maman Credo, Benie Chicane, Gladys Samba, Dulcie Kiyindou, Dom, Oupta, Spirita Nanda, Gypsie la tigresse, Welicia, La pie d'or, Jessie et Liz Babindamana ont ouvert la voie. A nous de nous y engouffrer. Beto sala tiya pour être des *«superwomen»!*

Nadia MACOSSO
Association des femmes juristes du CONGO

Etude de Maître GONOCK MORVOZ
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
172, rue Pavie, derrière l'Ecole Mfoa, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: 05 046 00 00 - 06 605 40 40

ANNONCE LEGALE

COMPAGNIE DES MATIERES PREMIERES

EN SIGLE «C.M.P.»
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
A CAPITAL VARIABLE AU CAPITAL DE 1 000 000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 520, AVENUE CHARLES DE GAULLE, QUARTIER MPISSA, ARR. NO 2 BACONGO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° CG-BZV-01-2021-B16-00006

CONSTITUTION

I. Aux termes d'un acte authentique en date du 15 février 2021, reçu en l'Etude de Maître GONOCK MORVOZ, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré au Bureau de l'Enregistrement, Domaines et Timbre de Bacongo, à Brazzaville, le 08 mars 2021, sous F° 042/2, no 317, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée à capital variable, régies par les dispositions impératives de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique adopté le 30 janvier 2014 à Ouagadougou, ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: COMPAGNIE DES MATIERES PREMIERES, en sigle «C.M.P.» ;
Forme: Société par Actions Simplifiée (S.A.S.) ;
Objet: Effectuer en République du Congo et en tous autres pays, toutes opérations commerciales notamment l'achat, la vente et la commission des substances minérales précieuses telles que l'or, l'argent, le platine, le diamant, l'émeraude, le rubis, le saphir, etc.; le négoce international, le courtage, l'import-export; les activités connexes telles que l'expertise, l'évaluation et la certification des substances minérales précieuses, le traitement et la transformation, la fonderie et le moulage d'or, la taillerie des diamants, etc.;
Siège social: 520, Avenue Charles De Gaulle, quartier Mpissa, Arrondissement no 2 Bacongo, à Brazzaville;
Durée: 99 ans ;
Capital social initial: Le capital social initial est fixé à 1 000 000 de Francs CFA. Il est divisé en cent (100) actions sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, toutes de même rang, souscrites en totalité et intégralement libérées, numérotées de 1 à 100. Le capital social ne peut être inférieur au dixième du capital social souscrit ;
2.Aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître GONOCK MORVOZ, le 15 février 2021, dûment enregistrée au Bureau de l'Enregistrement, Domaines et Timbre de Bacongo, à Brazzaville, le 08 mars 2021, sous F° 042/4, no 319, il a été constaté que les actions souscrites ont été intégralement libérées ;
3. Par délibération en date du 15 février 2021, l'Assemblée Générale Constitutive a nommé:
En qualité de premier Président de la société, Monsieur SERE Gaël Daniel René, de nationalité française, né le 28 janvier 1974 à Versailles (France), demeurant 14, rue Dahomey, Poto-poto à Brazzaville, titulaire d'un passeport français délivré le 22 mai 2013 à Paris sous le no 13BA99184, pour une durée de quatre (4) exercices sociaux qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
En qualité de premier Directeur Général de la société, Monsieur THURRE Pierre Jean Robert Georges, de nationalité suisse, né le 28 août 1964 à Saillon (Suisse), demeurant Route de Nendaz 393, 1996 Basse Nendaz (Suisse), titulaire d'un passeport suisse délivré le 04 mars 2013 sous le n° X2222207, pour une durée de quatre (4) exercices sociaux qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
Dépôt légal: Dépôt légal des actes constitutifs de la société a été entrepris le 10 mars 2021 au Greffe du Tribunal du Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné ;
Immatriculation: La société dénommée «COMPAGNIE DES MATIERES PREMIERES», en sigle «C.M.P.», a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion,
Maître GONOCK-MORVOZ

CONGO SAFARI
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 5 000 000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 156, RUE DJAMBALA, MOUNGALI
BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO NO DE RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00015

ANNONCE LEGALE

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 janvier 2021, dont un original du procès-verbal a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement, Domaines et Timbre de Poto-Poto, à Brazzaville, le 1er mars 2021, sous F°039/5, no 0548, il a été décidé de:
-Etendre, à compter du 26 janvier 2021, l'objet social à l'activité d'import-export et de modifier l'article 3 des statuts en conséquence;
-Transférer le siège social de la Résidence «Les Flamboyants», Appartement n° 202, immeuble «Ebène», Camp 15 Août, Centre-ville, à Brazzaville au 156, rue Djambala, à Moungali, Brazzaville, à compter du 26 janvier 2021 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence ;
-Modifier les articles 6 et 7 des statuts, après constat aux termes d'un acte authentique reçu le 26 janvier 2021, par Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA, Notaire à Brazzaville et enregistré au Bureau de l'Enregistrement, Domaines et Timbre de Poto-Poto, à Brazzaville, le 1er mars 2021, sous 039/8, no 0551, de la cession par Monsieur Frédéric Charles Stéphane DUMONT, au profit de Monsieur Cyrus KHODAÍ-VARPOCHTI, des quarante (40) parts sociales de cinquante mille (50 000) Francs CFA chacune, qu'il détenait dans la société «CONGO SAFARI».
Deux exemplaires du procès-verbal de ladite Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 janvier 2021 ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 08 mars 2021.
Modification corrélative en a été faite le même jour au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le nO CG-BZV-01-2019-B13-00015.

Pour insertion,
Le Gérant.
Monsieur OBAMBI Nestor

WEATHERFORD WEST AFICA LIMITED SA
Société anonyme avec Conseil d'administration
Siège social: 29, avenue Pasteur, Dakar-Sénégal
RC étranger 13 B12342.

AVIS DE FERMETURE DE LA SUCCURSALE

Succursale WEATHERFORD WEST AFRICA LIMITED
Adresse: 323, avenue Jacques Opangault, Arrondissement n°2
Zone Industrielle Foire, B.P.:807, Pointe-Noire - République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/13 B 1150

Aux termes de la Résolution du Conseil d'administration de la société WEATHERFORD WEST AFRICA LIMITED SA, en date du 29 décembre 2020, reçue au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, notaire à Pointe-Noire, en date du 27 janvier 2021, sous le répertoire n0 040/MN/021, et enregistrée à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), en date du 3 février 2021, sous le n0 920, folio 022/22, les administrateurs de la société ont notamment décidé la fermeture de la succursale «Weatherford West Africa Limited - Succursale du Congo», qui était immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/13 1150.
Dépôt de ladite Résolution a été effectué le 11 février 2021, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 21 DA 57. L'inscription de la décision de fermeture de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier et de sa radiation dudit registre a été constatée à la même date, sous le numéro 70.

Pour avis,
Le Conseil d'administration.

AGENCE CONGOLAISE DE L'INFORMATION

Philippe Mvouo invité de la tribune médiatique session 2021

Après l'ambassadeur de Russie et de Chine au Congo, le tour est revenu à Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), de répondre samedi 13 mars dernier, à Brazzaville, aux questions brûlantes de l'heure des journalistes. L'élection présidentielle de 2021, la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur profession, la redevance audiovisuelle (RAV), la formation des journalistes. Cette nouvelle rubrique créée par l'Agence congolaise de l'information (ACI) est *«une nouvelle vision transparente et globale des faits réels qui font l'événement»*, a fait savoir Wilfrid Anasth Mbossa, son directeur général.

Pendant la tribune médiatique

Avant d'aborder la question électorale sur laquelle il a été prolixe, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, sublimant la femme donatrice de vie en ce mois de mars qui lui est consacré, a félicité l'Agence congolaise d'information qui par cette innovation révolutionne les habitudes. Une manière d'informer autrement!

Abordant l'élection présidentielle de 2021, présentement dans sa phase de campagne, laquelle défraie la chronique, Philippe Mvouo en a fait une lecture mitigée qui peut se résumer ainsi: Malgré le travail de conscientisation des acteurs politiques et de la société civile sur *«l'hygiène électorale»*, de juillet à octobre 2020 autour de la communication sociale pour permettre aux différents acteurs d'encadrer leurs militants et sympathisants, de leur enseigner le vote pour éviter les dérives; les acteurs politiques ont brillé par le non-respect de ces enseignements, par des campagnes déguisées, des donations d'argent aux candidats… Et les journalistes qui devraient assurer le relais de cette campagne se sont montrés peu actifs. Loin de se souvenir des fondamentaux de leur métier: collecter, traiter et diffuser la vraie information, ils se sont contentés de diffuser des campagnes déguisées. Et dans le déroulement de la campagne, il est regrettable de constater que les effigies des candidats soient affichées avec d'autres personnes ou avec un logotype qui n'est pas le leur. Avec le candidat-président qui n'est plus à présenter, cela peut se comprendre, mais pour les novices, il est bien difficile de savoir qui est qui sur une banderole ou une affiche où l'image du candidat est superposée à côté de celle de tierces personnes. Ce qui prête à confusion, quand on sait que *«chez nous, il n'y a pas de candidats président et vice-président»*. En outre, *«je suis malheureux pour cette campagne parce que je ne vois pas les candidats développer leurs idées, leurs projets de société. Il n'y a que du vacarme»*, a fait savoir Philippe Mvouo. Il a ajouté, parlant de la sécurité des journalistes en période électorale, que le journaliste devrait être son premier protecteur, à travers les règles d'éthique et de déontologie…

In fine, *«La rubrique "Intervention des auteurs externes" est une rubrique qui met de l'espace à disposition des hommes qui connaissent bien le pays et qui peut être au plan international n'ont jamais le privilège de donner leurs idées, d'une manière exhaustive en ce qui concerne l'actualité… Cette initiative que nous avons enclenchée consiste donc à développer les questions d'actualité, à apporter le maximum nécessaire pour que l'image de notre pays soit effectivement vue et appréciée favorablement»*, a expliqué le directeur général de l'ACI.

Marcellin MOUZITA

TRAFIC DES PRODUITS DE FAUNE

Des prévenus devant la Cour d'Appel de Ouesso

Des trafiquants opérant dans le commerce illégal des produits de faune seront fixés sur leur sort mercredi 24 mars 2021 à la Cour d'Appel de Ouesso, dans le département de la Sangha où ils sont traduits.

Une vue des présumés trafiquants

Ils avaient été arrêtés le 27 février 2019 à Impfondo, dans le département de la Likouala: cinq pour délit de détention et circulation illégale de dix morceaux d'ivoire, d'un sac d'écailles de pangolin géant, et un pour détention d'une peau de panthère. Ils sont également poursuivis pour importation de ces produits et présomption d'abattage des espèces animales intégralement protégées.

Les six suspects, deux Centrafricains, trois Congolais de la RDC et un Congolais de la République du Congo, seraient des membres d'un réseau de présumés trafiquants de produits de faune. Ils avaient été arrêtés grâce aux agents de la direction départementale de l'Economie forestière de la Likouala et aux éléments de la gendarmerie nationale, avec l'aide du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Le verdict, qui sera prononcé le 24 mars 2021, sauf changement de dernière heure interviendra après plusieurs audiences des plaidoiries et réquisitions l'an dernier à la Cour d'appel de Ouesso. En première instance, au tribunal correctionnel d'Impfondo, des peines dissuasives avaient été infligées à ces prévenus le 25 juillet 2019. Quatre des six trafiquants avaient écopé de 18 mois de prison ferme, assortis de 500.000 F.CFA d'amende et 500.000 F.CFA de dommages et intérêts chacun. Jugeant immense la peine infligée, les trafiquants avaient interjeté appel.

Pour mémoire, l'éléphant, le pangolin géant et la panthère font partie des espèces animales intégralement protégées en République du Congo depuis l'Arrêté du 9 avril 2011 qui détermine les espèces animales intégralement et partiellement protégées. Et, la loi 37-2008 de novembre 2008 sur la faune et les aires protégées en son article 113 alinéa 6 prévoit une peine d'emprisonnement allant à cinq ans avec cinq millions de F.CFA maximum d'amende contre quiconque importe, exporte, commercialise ou fait transiter sur le territoire national des animaux sauvages ou leurs trophées.

V.M.

FRANCOPHONIE

Les défis de la numérisation

Sous l'autorité de son recteur, le Pr Slim Khalbous, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) a organisé mercredi 3 mars dernier, par visioconférence, un café de presse avec les professionnels des médias des pays d'Afrique centrale et des Grands lacs abritant l'institution: le Burundi, le Cameroun, la République du Congo, le Gabon, la République centrafricaine, la RDC et le Tchad.

Pr. Slim Khalbous

Le Pr. Slim Khalbous a présenté la stratégie de l'organisation universitaire dont il a la charge face aux défis de la transition numérique en Afrique centrale et dans les pays des Grands lacs. Sous la modération d'Aïssatou Sy-Wonyu, directrice régionale de l'A.U.F. Afrique centrale et Grands lacs. Le recteur de l'A.U.F. pense que la pandémie de COVID-19 a mis en exergue les inégalités d'accès à l'enseignement à distance, notamment en Afrique subsaharienne. Alors qu'il s'impose comme l'unique alternative de dispensation des enseignements pour toutes les institutions de formation. Ce qui explique que les résultats escomptés n'ont pas été atteints du fait des vicissitudes liées au mauvais débit de connexion Internet.

Dans le contexte de la reprise des cours et de la menace persistante de la pandémie de COVID-19, l'A.U.F. se positionne comme un acteur majeur pour accompagner les universités et les grandes écoles d'Afrique centrale et des Grands lacs, membres de l'A.U.F., pendant la transition numérique afin qu'elles soient à même de relever le défi de l'enseignement à distance. A cet effet, le Pr Slim Khalbous a insisté sur deux actions à mener: la sensibilisation des autorités politiques et des acteurs de la communauté éducative d'une part, et l'appel d'offres pour aider les établissements universitaires à initier, consolider ou perfectionner leur transition numérique d'autre part. *«L'Agence universitaire de la francophonie tient à la spécificité de chaque pays et à l'adaptation de la formation, en fonction des besoins exprimés par les pays»*, a-t-il indiqué, sachant que *«tous les campus numériques francophones sont ouverts aux enseignants, étudiants et administrateurs, pour leur formation.»*

L'A.U.F. entend aussi poursuivre ses efforts dans l'adéquation formation/emploi, l'employabilité des jeunes étudiants étant au centre de ses préoccupations, a fait savoir le recteur de l'institution francophone. Outre la collaboration entreprise/employeur, le centre d'employabilité francophone envisage d'étendre le statut d'étudiant/entrepreneur pour permettre à celui-ci de préparer son projet, a soutenu le Pr. Slim Khalbous. Avant d'annoncer l'allocation d'un fonds de recherche de cinq millions d'euros, soit 3 milliards 250 millions de F.CFA à l'A.U.F. par l'Union européenne. Ce fonds est destiné à développer la recherche dans les pays d'Afrique centrale et des Grands lacs membres de l'A.U.F.

Marcellin MOUZITA

F.A.C.

Dieudonné-Mizère Okana, nouveau commandant de la Zone militaire de défense n°4 Owando

Le capitaine de vaisseau Dieudonné-Mizère Okana a pris le commandement du nouveau commandant de la Zone militaire de défense n°4 Owando le 2 février 2021, au boulevard d'Owando, dans la Cuvette.

Dieudonné-Mizère Okana

C'était au cours d'une cérémonie de prise d'armes présidée par le Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy-Blanchard Okoï, en présence des autorités politico-administratives, des membres du commandement de la Force publique de la Cuvette, des membres de la première promotion de l'Académie militaire Marien Ngouabi et des commandants des Zones militaires de défense n° 3, 5 et 7, etc.

La cérémonie a été ponctuée par deux moments forts: la lecture du décret de nomination du commandant de la Zone militaire de défense n°4 par le colonel Raoul Nkenzoulou, chef du bureau de recrutement, et le rituel d'intronisation symbolisé par le transfert d'autorité entre les commandants sortant et entrant de la Zone militaire de défense n°4.

Le nouveau commandant a été présenté ensuite aux troupes par le général Okoi: *«Officiers, officiers mariniers, sous-officiers, aviateurs, femmes et hommes d'équipage, hommes de rang de la Zone militaire de défense n°4, à compter de ce jour, vous reconnaîtrez désormais comme commandant de la Zone militaire de défense n°4, le capitaine de vaisseau Dieudonné-Mizère Okana ici présent, vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera, pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois de la République et le succès des Forces armées congolaises, conformément à la constitution.»*

Prenant le commandement devant les troupes de la Garnison d'Owando, le capitaine de vaisseau, Dieudonné-Mizère Okana s'est dit conscient des lourdes responsabilités qu'il assumera dorénavant, avant de définir ses objectifs. *«Les défis sont énormes et nous allons nous atteler avec l'ensemble des agents de la Force publique du département de la Cuvette pour les surmonter. Vous savez qu'en mars aura lieu l'élection présidentielle et le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées, veut que l'élection se passe dans la paix, la transparence et la cohésion nationale. C'est aussi l'occasion tout indiquée pour appeler l'ensemble des agents de la Force publique du département de la Cuvette à l'obéissance, à la loyauté aux institutions de la République, à la discipline au travail, à l'observation des lois et règlements militaires»*, a-t-il déclaré.

A signaler que la cérémonie de prise d'armes a été préludée par une messe d'action de grâces célébrée en la Cathédrale Christ-Roi d'Owando.

Qui est le nouveau promu?

Le capitaine de vaisseau Dieudonné-Mizère Okana est un officier issu de la première promotion de l'Académie militaire Marien Ngouabi. Il est détenteur de plusieurs diplômes militaires au nombre desquels, le diplôme de commandement et de direction obtenu en Angola. Ancien commandant du 32e Groupement naval, il remplace à la tête de la zone militaire de défense n°4 Owando, le colonel Fortuné Niakékélé appelé à d'autres fonctions.

EDESSES

PRÉSIDENTIELLE 2021

La place des artistes, écrivains et autres musiciens dans le projet de société de Denis Sassou-Nguesso

Au cours d'une rencontre culturelle riche en sons et en couleurs lundi 15 mars 2021 à la Case de Gaulle, à Brazzaville, Mme Ebina Ekambi, représentant Mme Lydia Mikolo, cheffe de division de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso, chargée des relations avec les organisations de la société civile et des associations professionnelles, a affirmé que les artistes, écrivains et autres musiciens occupent une place de choix dans le projet de société du candidat à l'élection présidentielle du 21 mars 2021, Denis Sassou-Nguesso. C'était en présence, entre autres, de deux grands noms de la musique congolaise, Michel Boyibanda et Chairman Jacques Koyo.

Dans son projet de société *«Ensemble, poursuivons la marche»*, Denis Sassou-Nguesso a réservé un message important aux chevaliers de la plume, aux artistes et aux musiciens, notamment dans l'axe 7, à la page 52. Il s'agit, en fait, de la redynamisation de la vie culturelle nationale. La culture, c'est notre tradition, nos croyances, nos œuvres d'arts et notre patrimoine matériel et immatériel. Dans ce document, le candidat fait une projection sur l'édification de nouvelles infrastructures, la formation aux métiers de la culture, la promotion, le développement des produits culturels et le renforcement des dispositifs juridiques de valorisation et d'accompagnement de la culture.

Face à cet optimisme clairement affiché, les artistes ont fait aussi entendre leur cri du cœur. Michel Boyibanda et Chairman Jacques Koyo ont, en synergie, exprimé leur ras-le- bol : les musiciens sont abandonnés à leur triste sort, leur quotidien est impacté par la COVID-19 qui ne leur permet plus de se produire, de faire face aux factures d'eau, d'électricité et d'assurer le panier de la ménagère.

Mais en dépit des difficultés qui se sont accrues, les musiciens et les artistes perçoivent des signaux positifs dans le projet de société du candidat de la majorité présidentielle.

Mme Ebina Ekambi

Un autre temps fort de cette rencontre a été la signature du livre d'or, une sorte de pacte social avec le candidat Denis Sassou-Nguesso, par un échantillon de participants ; document qui, a-t-on promis, lui sera remis en main propre.

Au terme de cette cérémonie, Mme Ebina Ekambi, visiblement émue par cet engagement, a rassuré son auditoire de ce que leurs doléances seront prises en compte.

V.G.

LIVRE

Armand Serge Zanzala publie «La méthode Ange Zanzala»

Pourquoi un manuel de méthodologie?

Devant le système éducatif congolais qui ne forme que des diplômés au lieu des intellectuels qui peuvent être capables de créer leurs propres savoirs à partir de la formation reçue, les taux élevés d'échecs qui sont enregistrés, chaque année, dans les examens et concours d'État, le spectacle ahurissant qu'offrent les élèves et étudiants congolais qui vont apprendre leurs cours sous les lampadaires des éclairages publics, ou dans les forêts et les savanes où ils croient profiter du silence des lieux pour faire le perroquet, c'est-à-dire mémoriser les leçons, au lieu de les comprendre afin de créer, eux-mêmes, leurs savoirs à partir de l'enseignement reçu en classe, ainsi que les coûts élevés que payent les parents aux répétiteurs, nous avons pensé qu'il était un devoir, pour nous, journaliste et écrivain, mais aussi citoyen congolais qui a bénéficié gratuitement des services de son pays, de procurer aux élèves et étudiants ce qu'ils désirent, depuis.

C'est pourquoi nous avons écrit *«La Méthode Ange Zanzala»* qui est un manuel de méthodologie dont les procédés sont originaux et ont déjà fait leurs preuves là où nous les avons déjà enseignés.

Avec ce livre, nous voulons en effet mettre fin à toutes ces tracasseries, et aider:

-le gouvernement à mettre fin à la vieille école et à élaborer des cartographies dans tous les domaines de la vie afin d'amorcer le développement du pays;

-les enseignants à bien ficher leurs cours, avoir un sens pédagogique et une aide visuelle pour faciliter la compréhension des leçons;

-et les élèves ou étudiants à se familiariser avec les concepts clefs de la philosophie afin de devenir des intellectuels qui seront capables de créer leurs propres savoirs.

VIENT DE PARAÎTRE

«L'Emeraude d'outre-mer» de Prestige Itsoukou

Après «Un destin brisé» (roman), en 2014, et «L'aveu», (recueil de nouvelles) en 2018, l'auteure Prestige Itsoukou vient de mettre sur le marché du livre une troisième production : «L'Emeraude d'outre-mer», parue aux éditions Langlois Cécile (LC) en France en juin 2020. La nouvelle œuvre a été présenté et dédicacé le 10 mars dernier, à l'occasion des rencontres littéraires, à l'Institut Français du Congo (IFC). C'était en présence de nombreux écrivains congolais parmi lesquels Florent Sogni Zaou.

L'Emeraude d'outre-mer est un roman-fiction écrit sur 132 pages. Il raconte la rencontre de deux cultures. Dans ce livre qui a pris trois ans dans l'atelier d'écriture, Prestige Itsoukou retrace l'histoire d'amour d'Anna et Z. Deux étudiants qui se rencontrent en Allemagne. Anna est d'origine africaine et Z d'origine syrienne.

L'héroïne Anna est partie étudier à Munich, laissant au pays son copain Habib. Au fil du temps la relation s'est rompue, puisque l'un ne répondait plus aux appels de l'autre, jusqu'à ce qu'Anna tombe sur une rivale qui lui avoue qu'elle attendait un enfant d'Habib.

De cette déception est née une nouvelle relation avec un Syrien, Z. Parti pour des études, Anna se retrouve enceinte. Voilà toute la déception des parents.

Cette déception est décrite dans les pages 45 et 46. Le papa dit : *«oublie- moi à partir de maintenant, tu n'es pas un enfant digne, tu es une honte, un investissement nul»*. Cette œuvre soulève la question de savoir jusqu'à quel âge les parents peuvent considérer leurs enfants comme des enfants, jamais comme des majeurs.

Au fil des pages, l'auteure relève la beauté, mais aussi la délicatesse du brassage des cultures.

En parcourant l'ouvrage, on découvre l'histoire d'une chrétienne qui s'amourache d'un musulman. *«Le fond du texte, c'est le mariage des cultures qui n'est pas toujours facile»,* a souligné Prestige Itsoukou.

La problématique du mariage tant coutumier que civil est soulevée. L'acceptation de l'autre comme un autre «moi» est mis en exergue. Le roman se termine par une note dramatique en évoquant la guerre de Syrie ainsi que le terrorisme comme mal du siècle.

Prestige Itsoukou

La couverture du livre

Le nouveau roman a retenu l'attention de l'auditoire, qui a voulu savoir pourquoi l'auteure écrivait sur des pays qu'elle n'avait jamais visités. *«Je dirai qu'il y a plusieurs manières de visiter un pays. Pour moi, la manière la plus simple, c'est le livre. J'ai commencé à aimer l'Allemagne à partir d'un roman intitulé "Hantise". Dans ce roman, on vous décrit avec précision la ville de Munich. Lorsque l'idée m'est venue d'explorer un pays que j'avais visité, j'ai porté mon choix sur la ville de Munich»*, a-t-elle déclaré.

L'écrivain Jessy Loemba, qui a assuré la modération à cette cérémonie, a apporté de l'eau au moulin l'autrice: «L'écrivain congolais Prince Harly Matoko a publié, en 2015, un recueil de nouvelles fabuleuses titré *«Un voyage à New-York». Il n'a jamais été dans cette ville». «Nous sommes heureux de faire la promotion des auteurs congolais. Nous étudions, généralement, dans nos programmes d'enseignement, les auteurs étrangers. Voilà un espace qui nous est donné pour parler des auteurs congolais»*, a-t-il ajouté. C'est tout l'intérêt des rencontres littéraires, a-t-il conclu.

Née le 19 mai 1991, Prestige Itsoukou est évolue à l'hôpital de Makélékélé dans le 1er arrondissement de Brazzaville.

Germaine NGALA

MUSIQUE MODERNE

Ladis Arcade, un chanteur qui monte en force !

Totalisant déjà onze ans de carrière musicale, le chanteur d'origine congolaise Ladis Arcade, Ladislas Arcade Mboungui Bokassa à l'Etat-civil, a inscrit à son palmarès, en 2018, un album ''Butûmbu'' (Le destin) qui a rehaussé le niveau de son talent. L'artiste ne cesse d'enchaîner les projets prometteurs dans le milieu musical de la diaspora congolaise où il est désormais reconnu et ne passe plus inaperçu.

De formation ingénieur agricole, Ladis Arcade s'est installé en France, du fait des guerres civiles à Brazzaville en 1997. Dans ce pays, il fourbit ses armes dans le milieu très controversé de la musique où il avance lentement et s'y accroche. Personne ne croyait en lui au départ, mais au fil des ans, il est en train de conquérir le monde musical. Son premier single "La terre ma patrie", voit le jour en 2010. Et dans cet élan, des prestigieuses maisons de disque lui ont ouvert leurs portes, telles que : les éditions Cyriaque Bassoka. Un accompagnement échange d'un contrat d'exclusivité pour la disponibilité de ses albums en téléchargement sur toutes les plateformes. Il abat un travail de qualité et conceptuel dans lequel il gravit les marches qui le conduisent vers l'épanouissement.

Ladis Arcade

"Butûmbu" (Le destin) est un album à plusieurs sonorités dans lequel on trouve un mix des styles aux influences musicales diverses. Il excelle surtout dans la distraction, mais invite aussi à la méditation des aspects de la vie courante. Il s'inscrit dans le chemin de ses précédents opus : ''Bidilu'', estampillé Prix Tam-Tam d'or en 2013 et ''Lussendé'' sorti en 2015. Son passage à ''Pool

(Suite en page 16)

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2021

La liste pleine de surprises des Diables-Rouges

Le sélectionneur national par intérim des Diables-Rouges, Barthélemy Ngatsono, a dressé une liste élargie de joueurs concernés par les deux derniers matches des éliminatoires de la CAN-Cameroun 2021, d'abord face au Sénégal à Brazzaville (26 mars), ensuite en Guinée Bissau quatre jours plus tard (30 mars). Le moins que l'on puisse dire est que le coach a quelque peu surpris tout son monde.

Il suffit d'une victoire face au Sénégal, le 26 mars prochain à Brazzaville, pour se mettre définitivement à l'abri de toute surprise désagréable quatre jours plus tard en déplacement en Guinée-Bissau, pays qui ne désespère pas de décrocher lui aussi le deuxième ticket du groupe, le premier revenant au Sénégal. Les Diables-Rouges devront donc compter sur un effectif de qualité pour relever ce défi.

Après avoir publié une préliste sans joueurs locaux il y a une semaine, le successeur de Valdo Candido Filho en a retenu finalement huit dans la liste définitive. Un choix qui annonce sa stratégie qui consiste à s'appuyer et sur les joueurs évoluant à l'étranger et sur les locaux auteurs d'un bon CHAN, notamment Hardy Samarange Binguila et Harvy Ossété (Diables-Noirs), Varel Rozan, Francis Nsenda, Prince

Barthélemy Ngatsono

Mouandza-Mapata et Chandrel Massanga Matondo (AS Otohô), Pavhel Ndzila (Etoile du Congo).

Le sélectionneur continue de faire confiance à certains cadres de son prédécesseur, comme Fernand Mayembo (Le Havre/France), Béranger Itoua (FC Sohar/Oman), Gaiüs Makouta (Beroe Stara Zagora/ Bulgarie), Prince Ibara (Châteauroux/ France), Silvère Ganvoula (VFL Bochum/Allemagne), pourtant en baisse de régime; Junior Makiessé (FC Sohar/Oman) ou encore Ravy Tsouka (Helsingborgs/Suède). Certains, comme Gaiüs Makouta et Tsouka auxquels il faut ajouter Bradley Mazikou (CSKA Sofia/Bulgarie) commencent à faire leur trou avec l'équipe nationale. Ils incarnent sans aucun doute le futur des Diables-Rouges.

La liste compte plusieurs revenants récompensés pour leur bonne forme actuelle : Dylan Saint Louis (ES Troyes/ France), Dylan Bahamboula (Oldham Atletic /Angleterre), Bevic Oko (Ajaccio/France), Harris Tchilimbou (Bloefontein /Afrique du Sud).

Par contre, certains d'entre eux affichent des taux de forme peu rassurants. On citera les cas de Delvin Ndinga (Panetolikos GFS/Grèce), qui vient tout juste de trouver un club, et Thievy Bifouma (FC Shenzhen/Chine) disparu des radars pendant six mois.

Les grands absents

La liste des absents fait également grand bruit. L'absent majeur reste Prince Oniangué (SM Caen/France), mais c'est certainement Mavis Tchibota (et Prestige Mboungou qui sont au cœur d'un vif débat sur la toile. Aucune indication n'a filtré sur ces absences.

Les grandes surprises

Au niveau des surprises, la présence du gardien de but Brice Samba Junior (Nottingham Forest/ Angleterre) en est une. Indécis depuis l'ère Claude Le Roy (2013 à 2015), on se demande s'il honorera bel et bien cette énième convocation, d'autant qu'une source rapporte que l'intéressé affirme *«n'avoir pas été contacté.»*

Il faut noter aussi les présences des joueurs qui découvriront pour la première fois l'équipe nationale. C'est le cas de l'arrière gauche Raddy Ovouka, auteur d'une belle saison avec Hearts of Oak (Ghana), des milieux de terrain Noly Mbemba (Le Havre/France), Christopher Missilou (Swindo Town /Angleterre) et Morvan Poaty (EA Guingamp/ France). Plus surprenant encore, la convocation du local Sagesse Babélé (Etoile du Congo) qui arrive sur la pointe des pieds…

La COVID-19 s'invite

Aux dernières nouvelles, Barthélemy Ngatsono se taraude les méninges à quelques jours du début du regroupement. Pour des raisons sanitaires les clubs français ont décidé unanimement de ne pas autoriser leurs joueurs africains à rejoindre leurs sélections nationales avec l'accord de la FIFA, par crainte du variant de l'épidémie de coronavirus. Voilà qui chamboule les plans du sélectionneur congolais qui a couché sur sa liste pas moins de cinq joueurs sociétaires de clubs de l'Hexagone. Et si les autres pays européens prenaient la même décision ?

Jean ZENGABIO

Le saviez-vous ?

CAF : la CAN tous les deux ans, la promesse de Motsépé

Elu président de la Confédération africaine de football (CAF) vendredi dernier, Patrice Motsépé tenait une conférence de presse mardi à Johannesburg. Au cours de celle-ci, le Sud-Africain s'est engagé à maintenir la périodicité actuelle de la Coupe d'Afrique des nations, qui a lieu tous les deux ans. «C'est un domaine où les opinions divergent, mais je n'ai aucun doute où nous en sommes maintenant – cela doit être tous les deux ans», a soutenu le dirigeant. Très proche du président de la FIFA, Gianni Infantino, à l'origine de son élection et qui avait lancé l'idée l'an passé d'organiser la CAN tous les 4 ans, le nouveau boss du football africain aura rassuré sur ce point…

Le nouveau président de la Confédération africaine de football (Caf), assure aussi de sa volonté de faire appel à toutes les compétences africaines pour réussir son mandat à la tête de l'instance dirigeante du football africain. ''Nous ferons appel à tout le monde parce que la tâche sera difficile, ça peut-être Drogba (Didier) où une compétence africaine se trouvant en Amérique, en Asie'', a déclaré le dirigeant sud-africain.

Ligue africaine des champions: 3 qualifiés, 1 éliminé…

De nombreux enseignements à tirer à l'issue de la 4e journée de la phase de groupes de la Ligue des champions qui s'est disputée en début de semaine. Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), le Wydad Casablanca (Maroc) et l'Espérance Sportive de Tunis (Tunisie) se sont en effet emparés des trois premiers billets pour les quarts de finale, tandis que le petit poucet sénégalais du Teungueth FC a, officiellement, été éliminé.

Si Al Ahly (Egypte) s'est totalement relancé en réalisant une imposante et somptueuse victoire de 3-0 sur le terrain de Vita Club (RDC), à Kinshasa, le Zamalek (Egypte), battu à domicile par l'Espérance Sportive de Tunis(0-1), se retrouve en revanche en très mauvaise posture à deux journées de la fin et n'est plus maître de son destin, à l'inverse du TP Mazembe (RDC), dernier de son groupe mais avec seulement un point de retard sur le CR Belouizdad (Algérie) et Al Hilal (Soudan), ses deux prochains adversaires.

BOXE ARABE

L'Afrique à l'heure du gala de Moscou

Il y a de l'effervescence depuis l'annonce officielle de la tenue du premier gala international de boxe arabe à Moscou. L'Afrique, une grande terre de sport, est en train de manifester un engouement sans précédent qui se traduit par l'engagement sans faille de plusieurs acteurs du sport, en faveur de la promotion mais surtout de la réussite de cet événement.

La mobilisation exceptionnelle des Africains n'a pas laissé indifférent Éric Ella Békalé, président de la Confédération africaine de boxe arabe (FABA). Dans une courte vidéo publiée sur les réseaux sociaux le 11 mars dernier, il les remercie chaleureusement. *«Chers collègues de la FABA dans les différents pays d'Afrique. C'est avec satisfaction que je m'adresse à vous aujourd'hui, un sentiment de fierté. La fierté d'avoir vu les Africains se mobiliser pour le grand prix de Moscou»*, s'est-il réjoui. Et de saluer la qualité de la préparation des sportifs africains invités à prendre part à cette grande messe du sport de combat. *«J'ai constaté avec satisfaction la préparation de vos athlètes dans vos différents pays. L'attention que vous avez accordé à ces jeunes qui vont honorer vos pays et par conséquent l'Afrique tout entière»*, poursuit le patron de la boxe arabe sur le continent.

Au Congo, deux pugilistes résidant à Pointe-Noire se préparent activement à participer

à ce gala international. Dans un reportage de VOX-TV, ils affirment être prêts et iront en Russie avec l'ambition de remporter des breloques. C'est aussi l'avis des dirigeants de la jeune Fédération congolaise de boxe pieds-poings présidée Gerry Blaise Bollé et sa Direction technique nationale.

Les préparatifs de cet événement vont bon train, notamment du côté de la Russie. 244 ceintures seront mises en jeu avec un tableau d'environ 20 combats par jour.

Le continent africain sera représenté à cette grande fête des sports de combats, par 130 athlètes. Pour Eric Ella Békalé, c'est pour la première fois que la majorité de pays africains se retrouvent dans une compétition de pareille envergure.

Le premier gala international de boxe arabe se déroulera à Moscou en Russie entre le 21 avril et le 1er mai prochain.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU (avec Club Sport+)

HANDBALL

Les Diables-Rouges dames en chantier

L'équipe nationale féminine du Congo va renouer avec la compétition africaine. Et elle prépare la Coupe d'Afrique des nations ''Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba'' qu'accueillera le Cameroun dans deux mois et demi. En essayant de mettre le maximum de chance de son côté. D'où le rassemblement qui a débuté le 16 mars à Brazzaville.

Sept joueuses professionnelles, en provenance de France, ont rejoint le groupe de Brazzaville qui avait commencé la préparation un peu plus tôt. Ce rassemblement coïncide avec la période de trêve dans les championnats français. Le groupe est sous la direction du technicien marocain Tatby Younes, ex-sélectionneur adjoint de la sélection nationale de son pays. Il est suppléé dans sa tâche par François Malonga ''Fanfan''. Parmi les filles appelées de France figurent une certaine Darson Sharon (Le Havre) et Leisie Ngavouka (Montluçon).

Le planning des préparatifs a inclus de livrer des matches en France lors du deuxième rassemblement des joueuses de la diaspora prévu dans ce pays. C'est ainsi que pendant huit jours, du 15 au 22 avril, elles vont disputer quatre

Le Marocain Tatby Younes

matches, dont deux contre la Guinée et deux autres contre des équipes de division 2. Le staff technique pourrait ensuite dresser la liste des filles de la diaspora les plus performantes et libres pour un dernier regroupement de 20 jours en Angola auquel vont participer les filles locales.

La liste définitive des ''18'' qui représenteront le pays au Cameroun sera dressée à l'issue des Coupes africaines des clubs champions au mois de mai. Les places seront « vendues » chèrement. Et après un dernier regroupement d'une semaine, la délégation congolaise s'envolera de Brazzaville le 7 juin pour le Cameroun où le ''Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba'' de la Coupe d'Afrique des nations de handball féminin se déroulera du 10 au 20 juin 2021.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.

Ligue 1 : report des matches de la 12e journée

La Ligue nationale de football (LINAFOOT) a officiellement annoncé, dans un communiqué en début de semaine, le report de la 12e journée du championnat national de Ligue 1 censée se dérouler ce week-end. Ce report intervient en rapport avec les opérations de vote, les 17 et 21 mars 2021, cde l'élection présidentielle. Le calendrier y relatif sera communiqué prochainement, précise l'instance.

La dimension culturelle du projet de société du Président Denis Sassou-Nguesso «Ensemble, poursuivons la marche»

La déclaration de Fribourg sur les droits culturels stipule, en son article 2, que le terme *«culture»* recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions, et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. Les droits énoncés dans cette déclaration sont essentiels à la dignité humaine. A ce titre, ils font partie intégrante des droits de l'homme et doivent être interprétés selon les principes d'universalité, d'indivisibilité et d'interdépendance.

De ce fait, l'action publique culturelle doit garantir à chaque personne ou à chaque communauté les moyens et les conditions de la fabrication, de la préservation et du renouvellement de références culturelles par lesquelles seule ou en communauté, elle se définit, se constitue, communique et entend être reconnu dans sa dignité.

Aujourd'hui encore, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de sa vision culturelle pour le Congo, le candidat Denis Sassou-Nguesso a résolu de redynamiser la vie culturelle dans notre pays.

Le rêve du Président Denis Sassou-Nguesso pour le Congo est d'instituer un modèle de développement basé sur les femmes et les hommes du Congo et sur nos propres valeurs culturelles.

En effet, comme l'affirme Amadou Mahtar Mbow, *«quand un peuple prend en main son destin, intègre dans sa culture une nouvelle vision de son avenir, et se met au travail avec opiniâtreté et persévérance, tout espoir est permis»*.

Dans la mesure où le développement est un chantier qui ne s'arrête jamais, le Président Denis Sassou-Nguesso pense qu'il est toujours indispensable pour notre pays de s'appuyer sur ses femmes et ses hommes, sur leurs racines et leurs potentialités culturelles pour se projeter dans la modernité.

Pour le Président Denis Sassou-Nguesso, la dimension fondamentale du développement d'un pays comme le Congo, c'est sa capacité à se projeter dans la modernité, en actualisant ses fondements culturels pour les adapter au défi politique et économique du 21e siècle.

Le Président Denis Sassou-Nguesso s'est engagé à prêter une attention particulière aux plus grands fondements culturels du développement. Par conséquent, l'émergence du Congo nouveau auquel le peuple aspire implique de procéder, dans le cadre d'une concertation démocratique, à l'adaptation de nos comportements aux défis auxquels nous sommes confrontés.

C'est pourquoi, conscient du fait que le développement doit avant tout être fondé sur nos valeurs culturelles revisitées, le Président Denis Sassou-Nguesso s'engage à tout mettre en œuvre afin que les Congolais soient véritablement les acteurs de leur destin et qu'ils définissent leur propre chemin pour sortir de la pauvreté et parvenir ainsi à l'épanouissement matérielle et culturelle.

Détenteur d'une vision claire dans ce domaine, le Président Denis Sassou-Nguesso, qui pense que la culture doit nous servir de balise dans l'action de renouveau, a, dans son précédent projet de société, placé la culture au centre du développement. Par cette décision, il a posé les bases nécessaires pour que la force de certaines de nos traditions et de notre culture nous serve à nous approprier les emprunts techniques et culturels faits à d'autres pays. Ainsi, en mettant l'homme et la femme au cœur du développement, le précédent projet de société du Président *«La Marche vers le Développement»* a incarné une nouvelle vision de notre destin commun.

Partisan de la cohérence, le Président Denis Sassou-Nguesso s'engage, cette fois–ci, à redynamiser la vie culturelle au Congo. Cela passera par l'édification de nouvelles infrastructures de la culture, la formation aux métiers de la culture, la promotion et le développement des produits culturels et le renforcement du dispositif juridique de valorisation et d'accompagnement de la culture, bref une véritable refondation culturelle.

En effet, les objectifs du Développement durable à l'horizon 2030 et la charte de la renaissance culturelle africaine ratifiée par la République du Congo ont inspiré le Président Denis Sassou-Nguesso à prendre une nouvelle orientation, afin de diversifier notre économie et transformer en profondeur les systèmes et méthodes d'éducation pour mieux prendre en compte nos cultures et nos arts, notamment à travers notre patrimoine culturel et nos industries culturelles.

Dans cette optique, les ambitions du Président Denis Sassou-Nguesso en matière culturelle ont été posées dans le DSRP adopté en 2008, afin de *«promouvoir la culture et les arts en un maillon du développement durable»*. Cet objectif a été concrétisé par une réorganisation en profondeur du Ministère de la Culture et des Arts, et surtout par l'adoption de la loi n°9-2010 du 26 juillet 2010 portant orientation de la politique culturelle.

L'engagement du Président de la République en faveur de la culture participe à la promotion du droit des Congolais à exprimer leurs talents culturels et artistiques susceptibles d'affirmer l'identité nationale. Il participe également à faire de la culture et des arts un secteur générateur d'emplois et de revenus sous l'éclairage des apports féconds de la science et de la technologie, car le Congo a pris l'option d'arrimer son développement à la modernisation et à la diversification de son économie. C'est dans cette optique que le Président Denis

Pauline Issongo

Sassou-Nguesso a décidé, dans le cadre du Plan National de Développement 2018-2022, de relever les différents défis qui subsistent dans ce secteur.

Ainsi, conformément à son objectif stratégique de transformer le secteur de la culture et des arts en secteur générateur de revenus, le Président de la

Le projet de société du candidat Denis Sassou-Nguesso

République a décidé, dans ce plan, de:

- renforcer l'offre des services administratifs, culturels et du patrimoine naturel et culturel;
- renforcer les capacités opérationnelles des institutions, du personnel et des créateurs.

Toujours fidèle à sa vision culturelle pour le Congo, le Président de la République vient de décider, dans le cadre de son nouveau projet de société *«Ensemble, poursuivons la marche»*, au niveau de l'axe 7, de redynamiser la vie culturelle dans notre pays.

Cette redynamisation se fera par l'édification de nouvelles infrastructures de la culture, la formation aux métiers de la culture, la promotion et le développement des produits culturels et le renforcement du dispositif juridique de valorisation et d'accompagnement de la culture.

En s'appuyant sur les principes directeurs de la convention 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion diversité des expressions culturelles, le Président Denis Sassou-Nguesso entend prendre un certain nombre de mesures nécessaires à la structuration des industries culturelles et créatives et leur permettre de disposer d'infrastructures et des ressources humaines, techniques et financières susceptibles de contribuer à la création des emplois, à la cohésion sociale, à la diversification de notre économie et au rayonnement de notre pays et surtout au développement du Congo.

Dans cette optique, le projet de société du Président de la République prévoit de:

- construire, en mode partenariat public-privé (PPP), un musée national et des musées départementaux, aux normes contemporaines et avec des grandes capacités d'accueil;
- construire une cité de la mémoire au lieu d'embarquement des esclaves à Loango, également en mode PPP;
- aménager ou réaménager des sites faisant partie de notre histoire.

Ces actions contribueront à préserver et à promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel du Congo. Grâce à elles, le Congo augmentera son attractivité et attirera davantage des touristes et des visiteurs qui contribueront à accroître les chiffres d'affaires des opérateurs culturels et touristiques ainsi que celui des commerçants et artisans.

Le Président Denis Sassou-Nguesso est convaincu que le patrimoine culturel revêt une importance vitale dans notre pays, car il représente sa culture, sa civilisation et contribue également à relier les populations en créant un sentiment d'appartenance aux mêmes racines, aux points communs et aux nobles objectifs de développement.

Le patrimoine culturel, dans son aspect immatériel, peut aussi aider à protéger la biodiversité et à contribuer à la durabilité environnementale.

Dans le projet de société *«Ensemble, poursuivons la marche»*, le Président Denis Sassou-Nguesso prévoit également de:

- construire et organiser en réseau des bibliothèques départementales;
- construire, dans chaque district et dans chaque arrondissement, une maison de la culture, avec des salles appropriées de lecture, d'exposition, d'animation culturelle et de différents spectacles, en sollicitant les concours des organisations internationales de la culture et des autres mécènes.

Le Président Denis Sassou-Nguesso reste persuadé que les bibliothèques garantissent l'accès au savoir. En effet, en tant que voies d'accès au savoir et à la culture, les bibliothèques occupent une place déterminante dans la société. Leurs ressources et services procurent des possibilités d'apprentissage, favorisent l'alphabétisation et l'éducation et contribuent à former les nouvelles idées et perspectives à la base des sociétés créatives et innovantes. Les bibliothèques contribuent également à garantir un enregistrement authentique des connaissances acquises et accumulées par les générations passées. Dans un pays dépourvu de bibliothèque, il serait difficile de faire progresser la recherche et le savoir ou de préserver pour les générations futures les connaissances et le patrimoine accumulés par l'humanité.

Par ailleurs, les infrastructures culturelles jouent un rôle de premier plan dans la qualité de vie des citoyens, tout comme elles favorisent la santé économique du milieu dans lequel elles sont implantées. Par exemple, elles participent non seulement à la vitalité culturelle, mais aussi représentent un attrait majeur pour les touristes et les futurs citoyens. Afin de prévoir les besoins des citoyens en matière d'infrastructures culturelles, et de planifier les ressources à investir pour répondre à leurs besoins, le Président Denis Sassou-Nguesso se propose, dans son projet de société *«Ensemble, poursuivons la marche»*, de mailler l'ensemble du territoire national des infrastructures culturelles dignes dédiées à la diffusion des arts. Dans ces différents espaces seront développées les activités de création, production, diffusion, distribution, formation et de conservation des œuvres.

Pour couronner le tout, le projet de société *«Ensemble, poursuivons la marche»* du Président de la République prévoit de: recruter tant au niveau national qu'international des formateurs aux différents métiers de la culture; recourir à la coopération bilatérale et à la coopération multilatérale pour la formation des formateurs et des apprenants des métiers de la culture; intégrer l'enseignement sur les arts dans le cursus éducatif notamment dans les cycles primaire et secondaire; développer des filières de formation aux métiers de la culture, à l'Université et dans le cadre de la formation professionnelle; renforcer les capacités opérationnelles des personnels exerçant déjà des métiers de la culture.

Ici, le Président Denis Sassou-Nguesso met un accent particulier sur l'importance de la formation. En effet, dans un monde professionnel en constante évolution, il est nécessaire pour les acteurs de s'épanouir, de valoriser leurs acquis et de développer leurs compétences, afin de garantir leur compétitivité. La formation étant le moyen le plus efficace qui permet d'apporter une nette amélioration en matière de production et de qualité, le Président Denis Sassou-Nguesso pense que les professionnels et les amateurs de la culture doivent bénéficier de l'opportunité de pouvoir approfondir leurs connaissances et améliorer ainsi leurs savoirs faires.

Comme nous pouvons le constater, avec le nouveau projet de société *«Ensemble, poursuivons la marche»* du Président Denis Sassou-Nguesso, une nouvelle page de notre culture s'ouvre avec, en perspective, la création des milliers d'emplois directs et indirects.

Pauline ISSONGO
Porte-parole aux questions sociales et culturelles du Candidat Denis SASSOU-NGUESSO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

NEW AGE M12 HOLDINGS LIMITED
Siège social : 2ème étage, Gaspe House, 66-72
L'Esplanade St Helier Jersey, JE12 GH
Tel: 01 534 714 500

ANNONCE LEGALE

Suivant notification de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société NEW AGE M12 HOLGINGS LIMITED du 18 Août 2020, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 17 Février 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 26 Février 2021, sous le folio 038/35 N°1453, il a été décidé de la fermeture de la succursale NEW AGE M12 HOLDINGS CONGO LIMITED en République du Congo, et de sa radiation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 21 DA 99, 09 Mars 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 10 Mars 2021.

Pour insertion.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La République du Congo annonce une émission obligataire de 100 milliards de francs CFA

Brazzaville, le 4 mars 2021 - La République du Congo s'apprête à lancer une émission obligataire par appel public à l'épargne. Cet emprunt de 100 milliards FCFA, dénommé «EOCG 6,25% NET 2021-2026», est assorti d'un taux d'intérêt net de 6,25%, pour une maturité de 5 ans. L'opération s'effectuera sur le marché financier régional de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

L'émission obligataire lancée par l'État congolais permettra de favoriser la croissance hors pétrole tout en œuvrant à la diversification économique du pays. © Alamy

La période de souscription est prévue du 12 au 20 mars 2021.

La République du Congo dédiera le produit de cette émission au financement de projets inscrits dans la loi de finances 2021 qui ont vocation à contribuer au développement économique et social du pays, ainsi qu'à l'apurement partiel de la dette intérieure afin de favoriser la stabilité financière et la croissance hors pétrole. Les projets inscrits dans la loi de finances 2021 qui bénéficieront de cet emprunt obligataire s'inscrivent notamment dans les domaines des infrastructures routières, sanitaires, scolaires et énergétiques ainsi que de l'économie forestière.

Malgré les réformes structurelles engagées ces dernières années, l'économie congolaise a été, comme la plupart des économies à travers le monde, touchée par la pandémie de Covid-19. La dégradation de l'environnement international et la contraction de l'activité économique nationale suite à la baisse de la production et des revenus pétroliers ont impacté négativement la situation macroéconomique du pays.

Cependant, les perspectives économiques du Congo sur les cinq années à venir sont en constante amélioration. La relance de la demande mondiale des matières premières devrait soutenir et redresser l'activité économique. Le PIB réel va renouer avec la croissance en 2021, alors que sont attendues des améliorations au niveau des comptes extérieurs et du solde budgétaire.

En outre, l'opération engagée d'apurement de la dette intérieure devrait permettre de relancer la demande globale et d'améliorer la gestion des finances publiques. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 4,4% en 2022. L'émission obligataire lancée par l'État congolais permettra de favoriser la croissance hors pétrole tout en œuvrant à la diversification économique du pays, dans un contexte de réflexion globale relative au développement des pays du continent en période post Covid-19.

« Nous sommes dans une période particulière, à la fois complexe pour les économies et les sociétés du continent, mais très intéressante puisqu'elle nous donne l'opportunité de repenser nos manières d'agir pour le développement de nos pays. Le tournant majeur que nous vivons ne doit pas être ignoré. Sur la base du dernier Plan national de développement (2018-2022), les financements dont bénéficiera l'État congolais lui permettront, en adéquation avec une conjoncture économique s'annonçant meilleure, de mobiliser ses forces pour améliorer la gouvernance, renforcer le capital humain et diversifier l'économie du pays. » - Calixte Nganongo, Ministre des Finances et du Budget de la République du Congo.

Le ministère des Finances et du Budget congolais est accompagné par AXE Capital Corporation pour la partie conseil ; l'arrangeur et chef de file de l'opération obligataire est la société ESS Bourse, basée à Douala, au Cameroun. La valeur nominale des titres sera de 10 000 FCFA avec une période de différé du capital de deux ans. Un mécanisme de sûreté est mis en place à travers l'ouverture d'un compte séquestre à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) afin de sécuriser les remboursements.

EXPLOITATION DE FER DANS LA SANGHA

La société Sangha Mining Development obtient le feu vert du Gouvernement

Société de droit congolais, Sangha Mining Development a obtenu trois permis miniers pour exploiter les gisements de fer d'Avima, Badondo et Nabemba, dans le Département de la Sangha. Ceci est le résultat des conventions signées le samedi 13 mars 2021 à Brazzaville entre les ministres Pierre Oba (mines et géologie), Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babakas (Plan, statistique, intégration régionale…), Calixte Nganongo (Finances et budget) et le président de la société d'exploitation minière, Manuel André.

Pierre Oba remettant les parapheurs à Manuel André

En cette période où le monde a besoin de sortir d'une crise économique et sanitaire, les conventions d'exploitation signées vont permettre de développer, de manière significative, l'exploitation du minerai de fer de la Sangha dont le début des travaux d'exploitation est prévu le quatrième trimestre 2021, pour une perspective d'exportation au cours de l'année 2023. Et, à terme, une production annuelle de plus de 100 millions de tonnes de minerai de fer.

«Cette ambition passe par d'importants investissements, tant pour l'exploitation que les infrastructures. Ces investissements représenteront un budget voisin de 10 milliards de dollars. Les sites de production, les voies de communication nouvelles, les aménagements portuaires sont autant de moyens qui, associés aux collaborateurs nationaux, sont gages d'avenir et de réussite. Aujourd'hui, grâce à l'implication du gouvernement de la République du Congo et à la confiance de nos partenaires, nous espérons contribuer de manière significative à la poursuite du développement du Congo», a déclaré Manuel André.

Pour Pierre Oba, la signature de ces nouvelles conventions est la conséquence du non-respect de celles signées il y a quelques années avec d'autres partenaires.

«…Nous sommes arrivés à interrompre la collaboration avec ces premiers partenaires, et avons enregistré, examiné positivement la sollicitation et l'intérêt des nouveaux partenaires qui viennent de signer ces conventions avec nous pour reprendre ces projets, je pense avec plus de méthodes et plous de chance», a-t-il expliqué.

«Nous attendons beaucoup des conventions signées avec nos partenaires, de l'exécution, la réalisation de ces projets qui contribueront, à n'en point douter, à booster l'économie de notre pays, à développer les départements des localités qui abritent ces projets, notamment le département de la Sangha», a-t-il ajouté. Avant de relever les retombées de ce grand projet: construction de la ligne de chemin de fer du Kouilou jusque dans la Sangha, construction du port minéralier de la Pointe indienne, à Pointe-Noire, création de nombreux emplois directs.

«Tout cela a un impact largement positif sur la vie de notre pays, de nos populations. Maintenant, nous allons mener ce projet avec un peu plus de maturité, parce qu'il faut avouer, comme toute œuvre humaine a toujours des débuts un peu difficiles, mais, maintenant avec les expériences que nous avons vécues, nous allons, avec le nouveau partenaire, travailler avec plus de méthode, plus de détermination pour que nous allions dans les termes que nous allons regarder ensemble, selon le timing, selon les plans de travail que nous allons amener ces projets à leur terme heureux, pour le bien de notre pays», a affirmé Pierre Oba.

Se sentant lésés, les anciens partenaires du Congo avaient traduit le Congo en justice. Mais, selon le ministre Pierre Oba, un modus vivendi a été trouvé pour régler le problème à l'amiable.

«Nous avons obtenu de ces sociétés une trêve d'un mois, pour que nous rentrions en négociations. Pour nous, ces sociétés sont en faute. Elles ont des permis depuis plus de dix ans, mais n'ont pas avancé. Alors que nous avons des obligations ici dans le pays. Et nous avons décidé de mettre fin à la collaboration avec eux. Evidemment, ils ne pouvaient pas nous applaudir. Ils nous ont amené en justice. Nous leur avons dit que malgré le fait que le code minier et les lois de notre pays ne nous font pas obligation de vous dédommager, nous acceptons de travailler avec vous, de réfléchir, de négocier, pour que nous vous remettions dans vos droits, mais sur la base des dépenses prouvées, de l'argent correctement dépensé ici au Congo, dans le respect de toutes les règles, des lois et règlements de notre pays. Ils ont accepté cette démarche», a-t-il expliqué.

Véran Carrhol YANGA

(Suite de la page 13)

Malebo Awards'' est aussi un fait marquant. L'album ''Butûmbu'' coïncide avec le moment où l'artiste commence à comprendre que la musique est l'escale prévue sur son parcours de pèlerinage sur terre. L'artiste n'avait jamais pensé un seul instant faire de la musique sérieusement, mais aussi, réunir ses propres compositions dans un album. En sus, ''Butûmbu'' c'est aussi la prise de conscience advenue après que l'artiste ait écouté son aîné Nzongo Soul qui lui disait : *«Ladis, ce que tu fais n'est pas le fruit du hasard, car n'est pas musicien ou compositeur qui veut. Tu dois croire en toi et prendre conscience que tu es un vrai artiste. Il te suffira simplement de trouver la fréquence pour entrer en résonnance avec les astres que tu fréquentes».*

Après réflexion, Ladis Arcade a énormément pris confiance, il a trouvé la bonne fréquence. Il compose, chante pour faire danser à la fois les corps et les consciences. Ces textes sont profonds. Il rend hommage à Nzongo Soul grâce à la conscientisation vers laquelle il l'a mené. Présentement, il assume son statut d'artiste et conçoit la musique à son image. Il a osé des sonorités conventionnelles. Une originalité, c'est son featuring avec Fofana Moulady dans ''Coco''. Bien d'autres titres de lui sont aussi à découvrir.

Né à Pointe-Noire. Il est issue d'une famille chrétienne. Pratiquant, il a participé activement aux activités de sa paroisse où il fut enfant de chœur (servant de messe), catéchiste et dont la présence était indispensable pour chanter. Après sa scolarité dans cette ville océane, il satisfait au concours d'entrer au Lycée agricole Amilcar Cabral au km 17 de Brazzaville. Il obtient le bac et bénéficie d'une bourse d'Etat pour étudier en France où il termine ses études de Technicien supérieur agricole suivie d'une spécialisation en volailles. La guerre de 1997 à Brazzaville l'empêche de retourner au Congo, il décide alors de s'installer dans la région de Bretagne où il travaille et vit avec sa famille.

L'album ''Butûmbu'' bénéficie déjà d'une forte campagne promotionnelle. Il a eu l'opportunité de passer sur plusieurs chaînes de radios et de télévisions en Europe, ainsi qu'en Afrique, appuyé par des spectacles. En rappel, son premier album ''Bidilu'' était une partie de plaisir, il répondait à un défi entre amis. Il a reçu un accueil favorable de la part des mélomanes. Quant au deuxième ''Lussendé'', entre encouragements et émerveillements lui a donné la possibilité de réaliser un featuring avec Nzongo Soul ''Wa Semo'' pour la chanson ''Ngoma za Kongo''.

Alain-Patrick MASSAMBA